

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

M. KHELFANE SALUE LA TRANSPARENCE ET L'INTÉGRITÉ DU SCRUTIN

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane, a salué, lundi, la transparence et l'intégrité qui ont marqué les élections législatives du 2 juillet, estimant que le taux de participation enregistré doit inciter les partis politiques et la société civile à redoubler d'efforts pour gagner la confiance des électeurs.



P.16

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 22 Muhharam 1448 - 7 Juillet 2026 - N° 1339 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

A CAUSE DES CONFLITS ARMÉS ET DES VIOLENCES

LA FAIM COMMENCE À S'INSTALLER AU NIGÉRIA



Le nord du Nigeria traverse actuellement une crise humanitaire grave, la pire observée depuis plus de dix ans, à cause de la violence que le pays connaît depuis des décennies. C'est le cri d'alarme retentissant que vient de lancer le Programme alimentaire mondial, l'organisation qui dépend des Nations unies.

P.7

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

REZIG ACCÉLÈRE LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES OPÉRATEURS

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a ordonné, lundi à Alger, le lancement immédiat du traitement des demandes déposées par les opérateurs économiques concernant les programmes prévisionnels d'importation du second semestre. Il a également demandé que ces dossiers soient validés dès l'achèvement des formalités via la plateforme numérique, indique un communiqué du ministère

P.4

LORS D'UNE VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION DANS LA WILAYA D'ALGER

LA NUMÉRIISATION DOIT S'ACCOMPAGNER D'UN SYSTÈME STATISTIQUE D'UNE TRÈS GRANDE PRÉCISION, SOULIGNE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, dimanche, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger, que l'Algérie était effectivement entrée dans l'ère de la numérisation et que celle-ci devait s'accompagner d'un système statistique d'une très grande précision, à même de disposer des indicateurs économiques nécessaires à la prise de décision et d'écartier définitivement toute donnée approximative.

EDUCATION NATIONALE

MOHAMMED SEGHIR SADAQUI HONORE LES LAURÉATS ALGÉRIENS DES COMPÉTITIONS SCIENTIFIQUES À L'INTERNATIONAL

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a accueilli, lundi à Alger, les membres de la sélection nationale sacrée championne des Olympiades panafricaines de mathématiques (PAMO 2026), organisées à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire. Il a également reçu les élèves distingués ayant pris part à un voyage scientifique en République de Biélorussie, indique un communiqué du ministère

P.2

EDUCATION NATIONALE

MOHAMMED SEGHIR SADAQUI HONORE LES LAURÉATS ALGÉRIENS DES COMPÉTITIONS SCIENTIFIQUES À L'INTERNATIONAL

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a accueilli, lundi à Alger, les membres de la sélection nationale sacrée championne des Olympiades panafricaines de mathématiques (PAMO 2026), organisées à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire. Il a également reçu les élèves distingués ayant pris part à un voyage scientifique en République de Biélorussie, indique un communiqué du ministère.

Par Youcef Hamidi

Lors de cette cérémonie, le ministre a adressé ses chaleureuses félicitations à l'équipe nationale pour cette consécration continentale, une première pour l'Algérie, affirmant sa grande satisfaction devant les performances remarquables réalisées par les élèves. Il a estimé que cette victoire renforce davantage la confiance dans les capacités des jeunes Algériens à s'illustrer dans les plus prestigieuses compétitions scientifiques et nourrit l'ambition d'obtenir des résultats encore plus importants lors des prochaines échéances régionales et internationales.

Il a rappelé que l'État algérien, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une attention particulière aux élèves talentueux et aux jeunes à fort potentiel. Il veille, a-t-il souligné, à réunir toutes les conditions nécessaires pour accompagner ces profils d'excellence, leur offrir les meilleures opportunités de participation aux compétitions scientifiques internationales et leur permettre de décrocher des résultats à la hauteur de la place de l'Algérie.

Selon le communiqué, la délégation

algérienne, composée de six élèves du cycle secondaire, a terminé à la première place parmi les représentants de 26 pays africains. Elle a remporté neuf médailles, soit le plus grand nombre attribué au cours de cette édition. L'équipe s'est également distinguée en réalisant deux scores parfaits, une performance unique lors de cette compétition organisée du 26 juin au 4 juillet. De son côté, l'élève Yahia Alaa a été couronnée « Reine des mathématiques africaines ».

Mohammed Seghir Sadaoui a renouvelé ses félicitations aux membres de l'équipe, à leurs familles, à la communauté éducative, aux directions de l'éducation concernées ainsi qu'aux enseignants et encadreurs ayant contribué à cette réussite. Il a salué les qualités démontrées par les élèves, notamment leur sérieux, leur persévérance, leur goût de l'effort et leur esprit de compétition.

Le ministre a également rencontré les élèves brillants ayant bénéficié d'un séjour scientifique en République de Biélorussie, organisé du 25 juin au 5 juillet dans le cadre du programme de coopération et de jumelage entre des établissements scolaires algériens et leurs homologues biélorusses.

À cette occasion, il les a félicités

pour avoir représenté dignement l'Algérie, mettant en avant le sérieux, la discipline et le comportement exemplaire dont ils ont fait preuve tout au long de leur déplacement.

Il a indiqué avoir suivi avec beaucoup d'intérêt et de fierté les différentes étapes de cette visite, ainsi que les activités scientifiques, pédagogiques et culturelles auxquelles les élèves ont participé. Il a exprimé le souhait que cette expérience leur permette d'enrichir leurs connaissances, de découvrir des modèles éducatifs de référence, de développer davantage leurs compétences et de renforcer leur personnalité. Le ministre a ensuite écouté les impressions des élèves concernant leur séjour et les différentes activités auxquelles ils ont pris part. Il les a invités à valoriser les acquis de cette expérience dans leur parcours scolaire et à les transmettre à leurs camarades au sein de leurs établissements afin de promouvoir la culture de l'excellence, de l'innovation et de l'esprit d'initiative.

Il a ajouté que cette démarche s'inscrit pleinement dans l'orientation stratégique du ministère de l'Éducation nationale visant à renforcer la coopération internationale dans le domaine éducatif et à élargir les partenariats avec différents pays. L'objectif est d'of-

frir aux élèves méritants l'occasion de découvrir des expériences éducatives et culturelles variées, de s'ouvrir à d'autres peuples et civilisations, de consolider leurs compétences et de contribuer à leur épanouissement personnel, tout en enrichissant leur parcours scolaire ainsi que leur bagage intellectuel et humain.

Mohammed Seghir Sadaoui a enfin assuré que le ministère poursuivra son soutien à ce type d'initiatives permettant aux élites scolaires de tirer profit des expériences internationales, conformément à la politique de l'État, conduite par le président de la République, qui place l'investissement dans les ressources humaines et l'accompagnement des élèves méritants parmi ses priorités.

À l'issue de cette rencontre, le ministre a souhaité que ce séjour ait pleinement atteint les objectifs fixés. Il a encouragé les élèves à poursuivre leurs efforts sur la voie de l'excellence, à mettre en pratique les connaissances et les expériences acquises et à devenir des modèles pour leurs camarades, tout en contribuant à promouvoir l'image d'une école algérienne performante, ambitieuse et fidèle à ses valeurs.

Y.H

DIALOGUE MONDIAL SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

M. ZERROUKI À GENÈVE

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a pris part, à la tête d'une importante délégation, aux travaux du Dialogue mondial sur "la gouvernance de l'intelligence artificielle", organisé sous l'égide des Nations unies à Genève (Suisse), indique lundi un communiqué du ministère.

La participation de l'Algérie à ce dialogue s'inscrit dans le cadre de son "engagement à contribuer à l'élaboration d'un système international équilibré de gouvernance de l'intelligence artificielle (IA), favorisant le développement durable, préservant la souveraineté des États et servant les intérêts communs de la communauté internationale", précise la même source.

Intervenant à cette occasion, M. Zerrouki a affirmé que l'intelligence artificielle "n'est plus une simple question technologique, mais constitue

désormais un enjeu de développement et de souveraineté", soulignant "la nécessité d'une gouvernance inclusive et équitable garantissant la participation des pays en développement à la conception et au développement des systèmes d'intelligence artificielle, au lieu de les cantonner au seul rôle de consommateurs".

Le ministre a également prôné le "passage des principes généraux à des mécanismes concrets de mise en œuvre, comprenant le renforcement des capacités, le transfert de technologies et le partage des connaissances".

L'ouverture de la première édition de cet événement mondial a été rehaussée par la présence du Secrétaire général des Nations unies, M. Antonio Guterres, qui a abordé plusieurs questions liées à la gouvernance de l'intelligence artificielle, notamment "la mise en place d'un cadre mondial de gouver-

nance de l'IA, la réduction de la fracture numérique entre les pays, le renforcement de la coordination internationale ainsi que la garantie d'une utilisation responsable et éthique de l'intelligence artificielle".

M. Guterres a également mis en avant l'importance du transfert de technologies, du renforcement des capacités, du développement des infrastructures numériques et de l'accompagnement des pays en développement, afin de leur permettre de participer activement au développement et à la gouvernance de ces technologies.

Cette rencontre, ayant réuni plus d'une centaine de pays, vise à "élaborer une vision internationale commune pour la gouvernance de l'intelligence artificielle", conclut le communiqué.

RA

64^E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE LA DGPC ORGANISE UNE CÉRÉMONIE

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a organisé, lundi, au siège de l'Unité nationale de préparation et d'intervention à Dar El Beïda (Alger), une cérémonie, présidée par le Directeur général (DG) de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourelaf, à l'occasion de la célébration du 64^e anniversaire de la fête de l'indépendance. La cérémonie a été marquée par la remise de grades aux personnels de la Protection civile promus, soit à l'issue d'un concours professionnel, soit au choix. Au total, 208 agents appartenant à différents corps et grades ont bénéficié de ces promotions, qui s'inscrivent dans le cadre de la politique du secteur visant à valoriser les ressources humaines, promouvoir les compétences, encourager la performance professionnelle et consacrer le principe de mérite en tant que pilier essentiel du développement des ressources humaines.

La rencontre a été également ponctuée par la distinction de plusieurs employés de la Protection civile admis à la retraite, en reconnaissance des sacrifices et des efforts consentis tout au long de leur carrière au service de la patrie et des citoyens, ainsi que de leur contribution à l'accomplissement de la noble mission de la Protection civile avec dévoue-

ment et abnégation, illustrant ainsi l'attachement de l'institution aux valeurs de reconnaissance et de gratitude envers ceux ayant consacré de longues années à l'accomplissement de leur devoir national.

A cette occasion, les sportifs de la Protection civile distingués lors de différentes compétitions sportives nationales et internationales, ont aussi été honorés pour les performances remarquables qu'ils ont réalisées. La finale d'un tournoi de football a, par ailleurs, été organisée, qui s'est achevée par la remise de la coupe et des médailles à l'équipe victorieuse.

Dans son allocution, le directeur général de la protection civile a indiqué que l'organisation de cet événement s'inscrit dans le cadre de la célébration du 64^e anniversaire de la fête de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, qui constitue une "occasion mémorable pour évoquer les sacrifices des pères et des aïeux qui ont abreuvé la terre bénie de cette patrie de leur sang pur, façonnant ainsi une grande épopée couronnée par le recouvrement de la souveraineté nationale, et l'édification des fondements de liberté dont nous jouissons aujourd'hui".

Il s'est également incliné à la mémoire des mar-

tyrs de la glorieuse Révolution de libération, ainsi que des martyrs du devoir national parmi les éléments de la protection civile "incarnant, par leurs sacrifices, les plus nobles valeurs de dévouement et d'abnégation au service de la protection des citoyens et de la patrie".

Le colonel Bourelaf a, en outre, exprimé sa reconnaissance "à l'ensemble des hommes et des femmes de la protection civile à travers les différentes unités et centres opérationnels à l'échelle nationale qui poursuivent l'accomplissement de leur noble mission de protection des personnes et des biens", notamment les agents de la protection civile mobilisés pour la réussite du plan "été sûr", les équipes déployées pour la protection des forêts, et les agents présents sur les plages veillant à la sécurité des estivants, priant Dieu de "préserver l'Algérie, de faire perpétuer la sécurité, la sérénité, la prospérité et la stabilité dans notre pays, et de nous guider tous au service de notre chère patrie, sous la conduite éclairée des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

RA

ELLE A ÉTÉ SACRÉE CHAMPIONNE
D'AFRIQUE AUX OLYMPIADES DE
MATHÉMATIQUES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉLICITE L'ÉQUIPE NATIONALE DES LYCÉENS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, lundi, l'équipe nationale des lycéens, sacrée championne d'Afrique aux Olympiades de mathématiques.

"Toutes mes félicitations à la communauté de l'Education nationale pour le sacre de l'équipe nationale des lycéens, championne d'Afrique aux Olympiades de ma-

thématiques... Je vous souhaite plein succès et l'excellence continue, Inchallah", a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.

Président Abdelmadjid
Tebboune

RA



LORS D'UNE VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION DANS LA WILAYA D'ALGER

LA NUMÉRISATION DOIT S'ACCOMPAGNER D'UN SYSTÈME STATISTIQUE D'UNE TRÈS GRANDE PRÉCISION, SOULIGNE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, dimanche, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger, que l'Algérie était effectivement entrée dans l'ère de la numérisation et que celle-ci devait s'accompagner d'un système statistique d'une très grande précision, à même de disposer des indicateurs économiques nécessaires à la prise de décision et d'écarter définitivement toute donnée approximative.

Lors d'un exposé présenté à l'occasion de l'inauguration, à Mohammadia, du Centre national algérien des services numériques, dans le cadre de la célébration du 64e anniversaire de la Fête de l'Indépendance et du Recouvrement de la souveraineté nationale, le président de la République a précisé que la numérisation "doit être accompagnée d'un système statistique d'une très grande précision", car "sans statistiques, nous ne pouvons pas aller loin".

Il a insisté sur l'impératif de disposer des différentes données économiques, notamment celles relatives à la consommation, aux importations et à la production, lesquelles doivent reposer sur des chiffres exacts et non sur des données approximatives.

Le président de la République a, à cet égard, souligné que "le progrès et la croissance économiques ne sauraient se réaliser sans la numérisation", ajoutant que l'Algérie était "officiellement" entrée dans l'ère de la numérisation, laquelle permettra, a-t-il dit, de faciliter le quotidien du citoyen, particulièrement grâce à la dématérialisation de nombreuses transactions et procédures, notamment administratives.

Entre autres objectifs, la numérisation vise à contribuer à la protection du pays à travers des mécanismes de contrôle sécuritaire et économique, mais aussi à "barrer la route aux pratiques du passé, telles que la falsification, la fourniture d'informations erronées et au-

siège, le président de la République a visité certaines de ses structures, notamment la terrasse surplombant le site.

Le Président a également chargé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire de transmettre ses salutations et ses encouragements à l'ensemble des cadres et travailleurs du secteur.

Des résultats positifs enregistrés à tous les niveaux

Le président de la République a tenu à saluer le rôle du secteur de l'Habitat qui contribue "dans une large mesure" à l'édification de la société.

Il a également mis en avant les résultats positifs réalisés par l'Algérie dans les domaines économique, social et politique ainsi qu'en matière d'aménagement du territoire, à travers tout le pays.

Lors de la pose de la première pierre du projet de réalisation de l'Institut algérien de thérapie cellulaire et génique à Rahmania, le président de la République a insisté sur la nécessité d'achever ce projet dans les délais impartis, soit 16 mois. Il a mis en exergue l'importance de cette spécialité qui sera développée au sein de cet établissement de santé, lequel sera doté de services de traitement, de recherche et de formation dans les domaines de la médecine régénérative et des biotechnologies.

Concernant l'Établissement hos-

Après avoir adressé ses félicitations pour cet acquis dont a été doté le ministère, le président de la République a affirmé que les réalisations accomplies par le secteur "honorent l'Algérie ainsi que le secteur lui-même".

Après avoir inauguré le nouveau

siège, le président de la République a visité certaines de ses structures, notamment la terrasse surplombant le site.

Le Président a également chargé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire de transmettre ses salutations et ses encouragements à l'ensemble des cadres et travailleurs du secteur.

Des résultats positifs enregistrés à tous les niveaux

Le président de la République a tenu à saluer le rôle du secteur de l'Habitat qui contribue "dans une large mesure" à l'édification de la société.

Il a également mis en avant les résultats positifs réalisés par l'Algérie dans les domaines économique, social et politique ainsi qu'en matière d'aménagement du territoire, à travers tout le pays.

Lors de la pose de la première pierre du projet de réalisation de l'Institut algérien de thérapie cellulaire et génique à Rahmania, le président de la République a insisté sur la nécessité d'achever ce projet dans les délais impartis, soit 16 mois. Il a mis en exergue l'importance de cette spécialité qui sera développée au sein de cet établissement de santé, lequel sera doté de services de traitement, de recherche et de formation dans les domaines de la médecine régénérative et des biotechnologies.

Concernant l'Établissement hos-

Après avoir inauguré le nouveau

pitalier spécialisé en cardiologie et chirurgie cardiaque pédiatrique inauguré à Mahelma, au cours de cette visite, le président de la République a mis en avant l'importance de ce centre, qui permettra de prodiguer les soins nécessaires aux enfants dès leur naissance, soulignant que l'Algérie a franchi de grands pas dans ce domaine.

Il a, à ce titre, affirmé que l'Algérie franchira, grâce à ces projets de santé, une nouvelle étape en matière de prise en charge sanitaire des citoyens, saluant, par là même, les efforts déployés par l'ensemble des cadres.

Le président de la République a, en outre, remercié l'ensemble des scientifiques algériens établis à l'étranger pour leur contribution au processus de développement national. Il a salué, tout particulièrement, les scientifiques dans les domaines spatial et médical, ainsi que tous les scientifiques algériens ayant contribué et participé récemment au lancement du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger.

Après avoir procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'une salle de grands spectacles à Ouled Fayet, d'une capacité de 10.000 places, le président de la République a souligné que cette structure culturelle sera de niveau international, précisant que d'autres projets similaires seront réalisés ultérieurement au niveau des grandes villes du pays.

RA

64^E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

LANCEMENT DE LA CARAVANE "MÉMOIRE ET HISTOIRE" À MASCARA

La caravane "Mémoire et Histoire", dédiée à la découverte des sites emblématiques de la Guerre de libération nationale dans la région, a été lancée lundi depuis le pôle sportif Djebbar-Mohamed de Mascara, dans le cadre des célébrations du 64e anniversaire de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale.

Organisée par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), en coordination avec la Ligue de wilaya des activités culturelles et scientifiques de la jeunesse, cette caravane réunit plus de 100 enfants et jeunes âgés de 10 à 17 ans, issus des établissements de jeunesse et

d'associations de la wilaya, a indiqué la même direction. Pendant trois jours, les participants visiteront plusieurs sites historiques liés à la Guerre de libération nationale dans la wilaya, notamment la grotte de Boudjlida, dans la commune d'El Gaâda, qui servait de refuge au chahid Ahmed Zabana, ainsi que le site de la bataille de Djebel El Menaouer, dans la commune d'El Menaouer, livrée le 5 septembre 1957. Le programme comprend également la visite du siège du commandement et du tribunal de l'Emir Abdelkader, situés dans la ville de Mascara. Les jeunes découvriront également le Musée du Moudjahid de la wilaya, où seront

présentées les principales batailles menées par les unités de l'Armée de libération nationale dans la région, ainsi que les sacrifices consentis par les chouhada. Des visites de familles de martyrs figurent aussi au programme.

Encadrée par des responsables de la DJS ainsi que de la Ligue de wilaya des activités culturelles et scientifiques de la jeunesse, cette initiative vise à sensibiliser les jeunes générations aux sites et monuments historiques de la Guerre de libération nationale, tout en renforçant la mémoire collective et le lien entre les générations.

RA

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

REZIG ACCÉLÈRE LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES OPÉRATEURS

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a ordonné, lundi à Alger, le lancement immédiat du traitement des demandes déposées par les opérateurs économiques concernant les programmes prévisionnels d'importation du second semestre. Il a également demandé que ces dossiers soient validés dès l'achèvement des formalités via la plateforme numérique, indique un communiqué du ministère.

Par Dahmane Abderrahmane

Ces orientations ont été données à l'occasion d'une réunion de travail tenue avec les cadres du département ministériel. Cette rencontre a porté sur l'examen des programmes prévisionnels d'importation pour la deuxième moitié de l'année en cours ainsi que sur les moyens de renforcer les dispositifs d'accompagnement destinés aux exportateurs.

À cette occasion, le ministre a insisté sur l'obligation d'engager sans délai l'instruction des dossiers dès leur dépôt sur la plateforme numérique par les opérateurs économiques. Il a également ordonné la mise en place d'équipes de permanence afin d'assurer une prise en charge continue des demandes et de garantir un accompagnement efficace et rapide des opérateurs, précise le communiqué.

Kamel Rezig a, en outre, rappelé



aux opérateurs économiques l'importance de régulariser leur situation auprès des services fiscaux et des organismes de sécurité sociale. Il a souligné que cette régularisation constitue l'une des conditions indis-

pensables pour finaliser les procédures administratives liées à leurs dossiers.

S'agissant des exportations hors hydrocarbures, le ministre a appelé à soutenir la dynamique positive enregistrée par ce secteur en accordant une attention particulière aux préoccupations des opérateurs. Il a insisté sur la nécessité de répondre à leurs attentes avec célérité et efficacité afin de favoriser le développement des exportations nationales et de renforcer la présence des produits algériens sur les marchés internationaux.

Le ministre a enfin donné des instructions visant à améliorer la qualité des prestations administratives, en cohérence avec les efforts engagés par l'État pour renforcer le climat des affaires, encourager les exportations hors hydrocarbures et faire de la numérisation de l'administration un choix stratégique permettant de rapprocher davantage les services publics des

OPEP+

L'ALGÉRIE ET SIX AUTRES PAYS DÉCIDENT D'AUGMENTER LEUR PRODUCTION DE 188.000 B/J DÈS AOÛT PROCHAIN

L'Algérie et six autres pays de l'Opep+ ont décidé, dimanche, d'une nouvelle hausse collective de leur production de l'ordre de 188.000 barils de pétrole par jour (b/j) à compter du mois d'août prochain, tout en réaffirmant leur engagement à adopter une approche prudente afin de préserver la stabilité du marché.

Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les sept pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres) ayant appliqué des réductions volontaires de production, à savoir l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie.

À l'issue de cette réunion, à laquelle a pris part le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, "les sept pays sont convenus de procéder, à compter du mois d'août 2026, à un ajustement collectif de leur production, par une aug-

mentation globale de 188.000 barils par jour, dans le cadre de la reprise progressive des ajustements volontaires supplémentaires annoncés en avril 2023", a indiqué le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué.

En vertu de cette décision, le niveau de production requis pour l'Algérie sera relevé de 6.000 barils par jour, pour atteindre 1.001 million de barils par jour à compter du mois d'août prochain, précise la même source.

De son côté, l'Opep a indiqué, dans un communiqué publié sur son site web, que les ajustements volontaires supplémentaires pourraient être réintroduits, en partie ou en totalité, de manière progressive, en fonction de l'évolution des conditions du marché.

"Les sept pays continueront de suivre et d'évaluer de près les conditions du marché, dans le cadre de leurs efforts continus visant à soutenir sa stabi-

lité", a indiqué l'organisation soulignant "l'importance d'adopter une approche prudente et de conserver toute la flexibilité nécessaire pour augmenter, suspendre ou inverser le processus de suppression progressive des ajustements volontaires de la production".

L'Opep a également réaffirmé, dans son communiqué, l'engagement collectif des sept pays à assurer une conformité totale à la Déclaration de coopération, ainsi qu'à compenser intégralement tout volume de surproduction enregistré.

Les sept pays poursuivront la tenue de réunions mensuelles afin d'évaluer les conditions du marché, les niveaux de conformité et les mécanismes de compensation, ajoute le communiqué, qui précise que leur prochaine réunion est prévue le 2 août prochain.

RN

TRAVAUX PUBLICS

DJELLAOUI APPELLE À ACCÉLÉRER LA RÉALISATION DES PROJETS ROUTIERS ET À GARANTIR LEUR LIVRAISON DANS LES DÉLAIS FIXÉS

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a insisté, lundi à Alger, sur la nécessité de redoubler d'efforts et de renforcer la coordination entre les différents intervenants, afin d'accélérer le rythme de réalisation des projets de développement et d'entretien du réseau routier et autoroutier, tout en garantissant leur achèvement et leur livraison dans les délais fixés, indique un communiqué du ministère.

Le ministre s'exprimait lors d'une réunion de coordination tenue au siège du ministère et consacrée au suivi et à l'évaluation des programmes de développement et d'entretien du réseau routier et autoroutier, en présence des cadres centraux du ministère, du directeur général de l'Algérienne des autoroutes (ADA), ainsi que de ses cadres.

La réunion a porté, ajoute la même source, sur l'état d'avancement des projets prioritaires, des projets en cours de réalisation, et ceux dont le lancement est prévu prochainement. Dans ce sillage, le ministre a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts et d'intensifier la coordination entre les différents intervenants, afin d'achever les projets inscrits dans les différents programmes, à travers un suivi de terrain périodique et instantané.

M. Djellaoui a, en outre, appelé à adopter des solutions proactives pour lever les obstacles susceptibles d'entraver le déroulement des travaux, de manière à garantir leur continuité et la livraison des projets dans les délais impartis, conclut le communiqué.

RE

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

AVANCEMENT DES PROJETS DE RACCORDEMENT ET LANCÉMENT DES PRÉPARATIFS POUR LE RACCORDEMENT DE 3 NOUVELLES STATIONS

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a présidé, lundi, une réunion consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des projets de raccordement à distance des stations de dessalement de l'eau de mer de Fouka 2 (Tipasa), Koudiet Draouche (El Tarf), Béjaïa, et Cap Djinet (Boumerdès), et au suivi des études relatives aux projets de raccordement à distance des nouvelles usines prévues à Chlef, Mostaganem et Tlemcen, indique un communiqué du ministère.

Au cours de cette réunion, à laquelle ont pris part les cadres du ministère, de l'Algérienne des eaux (ADE) et de la société Algerian Desalination Company (ADC), un exposé a été présenté sur l'état d'avancement des travaux, les taux de réalisation, les difficultés enregistrées et les délais fixés pour l'achèvement des projets de raccordement. Les travaux de raccordement à partir de la station de Fouka 2 sont achevés, tandis que les opérations de mise en service des installations sont actuellement en cours, parallèlement au lancement progressif de l'alimentation en eau des communes de la partie Est de la wilaya de Blida, précise la même source.

S'agissant de la station de Koudiet Draouche, les opérations de nettoyage et de désinfection des canalisations se poursuivent, le projet devant être mis progressivement en service dès l'achèvement des travaux techniques restants.

Concernant le projet de raccordement du système de Koudiet acerdoune à la station de dessalement de l'eau de mer de Cap Djinet, la procédure d'appel d'offres a été lancée afin de choisir l'entreprise chargée de réaliser les travaux, en vue de renforcer l'alimentation en eau potable des wilayas de Bouira, Tizi Ouzou, M'Sila et Médéa.

La réunion a également porté sur l'état d'avancement des études relatives aux projets de raccordement à dis-

tance des nouvelles stations programmées à Chlef, Mostaganem et Tlemcen, comprenant la réalisation de réseaux de transfert pouvant s'étendre sur des distances allant jusqu'à 250 km pour acheminer l'eau dessalée vers les wilayas de l'intérieur.

La station de Tlemcen alimentera les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saïda et Naâma, tandis que la station de Mostaganem approvisionnera les wilayas de Mostaganem, Relizane, Tiaret et Tissemsilt. La station de Chlef desservira les wilayas de Chlef, Aïn Defla et Médéa, ainsi que la région Est de la wilaya de Tissemsilt, selon le ministère. La capacité de production des trois stations atteindra 300.000 mètres cubes/jour pour chacune, renforçant ainsi les capacités du pays en matière de mobilisation des ressources en eau et de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, ajoute le communiqué.

Au cours de la réunion, le ministre a insisté sur la nécessité de respecter les délais contractuels et de rattraper les retards accusés dans certaines parties, appelant à accélérer le rythme de réalisation, à engager les procédures légales nécessaires à l'encontre des établissements retardataires, à renforcer la coordination entre les différents intervenants et à assurer un suivi quotidien de l'avancement des travaux.

M. Bouzegza a également indiqué que les projets de dessalement de l'eau de mer et les réseaux de raccordement à distance constituent l'un des axes stratégiques du renforcement de la sécurité hydrique et de la garantie d'un approvisionnement durable des citoyens en eau potable, notant que le programme national de dessalement de l'eau de mer poursuivra son extension à travers la réalisation de nouvelles stations dans différentes wilayas.

RE

BOUMERDES

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ACCUEIL DE L'INSTITUT AFRICAIN DE FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Institut africain de formation professionnelle implanté dans la wilaya de Boumerdes verra prochainement sa capacité d'accueil considérablement renforcée grâce à la réalisation d'un projet portant sur la création de 700 lits supplémentaires, a annoncé lundi la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya.

Par Kahina Baghdad

La directrice du secteur, Saliha Manzou, a précisé à l'APS que cette extension sera réalisée dans la région de Sahel, située à la périphérie de la commune de Boumerdes. Une fois achevé, le projet permettra d'augmenter les capacités d'hébergement de l'établissement, qui passeront de 300 lits actuellement à plus de 1.000 à terme.

Elle a également fait savoir qu'une enveloppe financière centralisée avoisinant les 500 millions de dinars



a été mobilisée pour cette opération, dont le lancement des travaux est programmé pour l'année prochaine.

Ouvert en décembre 2025, cet institut représente un acquis important pour le secteur de la formation professionnelle en Algérie.

Il propose un enseignement moderne et spécialisé au profit de stagiaires venus de différents pays africains, contribuant ainsi au renforcement de la coopération dans ce domaine, a souligné la même responsable.

Unique en son genre à l'échelle nationale, cet établissement accueille des jeunes ressortissants de pays africains bénéficiant de bourses de formation accordées par l'Algérie. Sa première promotion, composée de 25 stagiaires, devrait achever son cursus et obtenir son diplôme à la fin de l'année prochaine.

Selon Mme Manzou, cette opération s'inscrit dans la stratégie de consolidation des capacités nationales de formation destinées aux étudiants et stagiaires africains, afin de leur faire profiter du savoir-faire et de l'expérience développés par l'Algérie dans ce secteur.

L'institut dispense des formations dans quatre spécialités majeures : l'informatique, notamment les bases de données, le contrôle qualité, l'automatisation et l'efficacité énergétique, ainsi que la gestion des stocks et la logistique. À l'issue de leur parcours, les stagiaires obtiennent un diplôme de technicien supérieur dans chacune de ces filières.

K.B

ORAN

ON CÉLÈBRE L'INDÉPENDANCE AVEC L'INAUGURATION DE NOUVEAUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Par Ali Boudefel

La célébration du 64e anniversaire de la Fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale s'est poursuivie lundi dans la wilaya d'Oran avec l'inauguration et la mise en exploitation de plusieurs projets de développement. Le wali, Brahim Ouchene, a effectué une tournée à travers différentes communes afin de lancer des infrastructures relevant des domaines de l'énergie, du sport et du tourisme.

Parmi les réalisations inaugurées figure une piscine de proximité située au quartier Bouamama, dans la commune d'Oran, à laquelle a été attribué le nom du défunt moudjahid Laaroui Djebbar. A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité d'assurer une gestion efficace de cet équipement public ainsi qu'un entretien régulier, afin de préserver la santé et la sécurité des usagers, en particulier les enfants et les jeunes.

Les membres de la famille du moudjahid ont été

honorés en reconnaissance de son engagement militant et de sa participation à la Guerre de libération nationale.

Dans la commune de Boutlélis, le wali a procédé à la mise en service des réseaux d'électricité et de gaz naturel destinés à 100 familles résidant au village Cheikh Benkhalifa et dans la zone de M'sila. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'État pour étendre l'accès aux services essentiels. Le projet a porté sur la réalisation de 1,14 km de réseau électrique, accompagné de l'installation d'un transformateur permettant d'assurer une alimentation stable en électricité, ainsi que sur la pose de 4,28 km de réseau de distribution de gaz naturel au profit des habitants concernés.

A cette occasion, M. Ouchene a salué le travail accompli par les équipes de Sonelgaz, notamment celles de la Direction de distribution d'Es-Senia, mettant en avant leur professionnalisme et leur implication dans les opérations de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, contribuant ainsi

à l'amélioration du service public. Le wali a également suivi une présentation consacrée à la campagne de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation d'énergie et la prévention des risques liés à l'utilisation du gaz. Il a souligné l'importance de ces actions dans la diffusion d'une culture de consommation responsable et d'utilisation sécurisée de l'énergie.

Au cours d'une autre étape de sa visite, M. Ouchene a supervisé la mise en service du réseau de gaz naturel au bénéfice de 111 familles du quartier Bridji Miloud, dans la commune de Mers El Hadjadj, après la réalisation de 6,8 km de réseau de distribution. Cette opération devrait contribuer à l'amélioration des conditions de vie des habitants.

La tournée de terrain s'est achevée dans la commune d'Es-Senia avec l'inauguration de l'établissement hôtelier « Nadjma Oran ». Cette nouvelle infrastructure renforcera les capacités d'accueil de la wilaya et accompagnera la dynamique touristique que connaît actuellement la région.

A.B

BATNA

"MISSIONS ET PRÉROGATIVES DU FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILE", THÈME D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE

Les missions et les prérogatives du Fonds de garantie automobile (FGA) ont constitué le thème d'une journée d'étude organisée lundi par la Cour de justice de Batna avec le concours du Fonds.

Dans son allocution à l'occasion de cette rencontre tenue en présence du wali Riadh Benahmed, le président de la Cour de justice de Batna, Kasmi Boukhemisse a relevé l'importance de ce Fonds qui représente "un des mécanismes juridiques institués pour assurer la protection des victimes des accidents de la circulation notamment en cas de responsable non assuré, insolvable ou inconnu".

L'initiative, a-t-il ajouté, est venue mettre en lumière le cadre juridique et organisationnel du fonds, les cas et les conditions de son intervention ainsi que les modalités de recouvrement des indemnités versées.

De son côté, le procureur général près de cette cour, Moncif Benbelgacem, a souligné que cette rencontre traduit "le souci des institutions de la justice d'ancrer la culture de la recherche juridique et consolider le dialogue entre le corps de la magistrature et l'université au service de la bonne application de la loi et de la protection des droits et libertés".

Il a également noté que ce sujet s'est

imposé par "les faits et l'augmentation du nombre des accidents de la circulation, de leurs victimes et des litiges juridiques s'y rapportant qui nécessitent des solutions à même d'établir l'équilibre entre la protection des droits et des victimes et le respect des lois relatives à la responsabilité civile et l'assurance".

Le directeur du FGA, Bilal Bourghoud, a donné un exposé sur le Fonds et ses missions principales dont la prise en charge d'une partie ou de l'intégralité des indemnités accordées aux victimes des accidents de la circulation et ayants-droit dans certains cas tels l'absence d'assurance ou responsable inconnu.

Cette rencontre, a-t-il ajouté, s'inscrit dans le cadre des efforts communs pour faire face au phénomène des accidents de circulation et leur impact, la présentation du Fonds en tant que dispositif de solidarité contribuant à garantir les droits des victimes de ces accidents et la consécration du principe de justice et d'équité en plus de l'échange d'expériences, l'unification des approches et l'adoption de recommandations opératoires de nature à élever l'efficacité et améliorer la prise en charge des victimes.

K.B

OULED DJELLAL

INAUGURATION DE PLUSIEURS PROJETS DANS LES COMMUNES DE SIDI KHALED ET BESBÈS

Plusieurs projets de développement ont été mis en service lundi dans les communes de Sidi Khaled et de Besbès (wilaya d'Ouled Djellal) dans le cadre du programme de célébration du 64ème anniversaire de la fête de l'Indépendance et du recouvrement de la Souveraineté nationale.

Le wali Abderrahmane Dehimi a ainsi inauguré une piscine de proximité à Besbès, baptisée du nom du chahid Saïd Ghiaba et réalisée dans le cadre du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour plus de 119 millions DA. Dans la même commune, il a été procédé à la mise en service du projet d'alimentation en électricité de 209 foyers des cités Ennou et Bot Ennou, qui a nécessité l'extension du réseau d'un linéaire de 6,326 km et la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 38 millions DA.

Dans la commune de Sidi Khaled, un château d'eau d'une capacité de stockage de 100 m3 a été mis en service au profit des habitants de l'agglomération Laafissat, et ce, grâce à la concrétisation d'une opération inscrite dans le cadre du programme d'appui au développement socio-économique des communes ayant mobilisé plus de 10 millions DA. L'occasion a donné lieu à l'inauguration d'une école coranique de la mosquée Moussa ibn Noussair dans la même collectivité locale. L'école coranique, d'une capacité d'accueil de 150 à 200 élèves, comprend trois classes, une cantine, un dortoir et un bureau administratif. Le chef de l'exécutif local a également procédé à l'inauguration d'une salle de réunions au siège de la daïra de Sidi Khaled d'une capacité de 250 personnes.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Etat visant à consolider les équipements publics et améliorer les services assurés aux citoyens, a rappelé à l'occasion le wali, qui a effectué des visites de courtoisie aux moudjahidine Saad Daadoua et Ali Karboua à leurs domiciles à Sidi Khaled en reconnaissance pour leur combat pour le recouvrement de l'indépendance.

R.R

HAUSSE DES TAXES SUR LE SUCRE IMPORTÉ

NAIROBI ATTISE LES BRAISES DU CONTENTIEUX COMMERCIAL AVEC KAMPALA

En 2025, la République ougandaise occupait le rang de principal débouché pour les exportations kényanes en Afrique, tout en figurant comme la troisième provenance des importations du Kenya sur le même continent. Néanmoins, les échanges commerciaux entre ces deux nations voisines demeurent émaillés de différends périodiques.

Par Saïd Slimani

Les frictions économiques resurgissent dans la Corne de l'Afrique. À compter du 1er juillet, dans le cadre de sa Loi de finances 2026, le Kenya a instauré une taxe d'accise de 40 shillings par kilogramme (0,3 dollar) sur les arrivages de sucre étrangers, contre 7,5 shillings (0,05 dollar) auparavant. Ce relèvement tarifaire, qui alourdit le prix d'entrée des sucres importés, vise à défendre les producteurs nationaux et à dynamiser la transformation locale. Une orientation qui ne manque pas d'inquiéter les fournisseurs externes...

Bien que cette mesure ne cible pas directement l'Ouganda, les acteurs industriels de ce pays ont promptement manifesté leur opposition. Selon Jim Mwine Kabeho, qui préside l'Association des fabricants de sucre (USMA), l'effet est indubitable : « L'application de ce dispositif devrait amoindrir considérablement l'avantage concurrentiel du sucre ougandais sur le marché kényan et compromettre des liens commerciaux régionaux anciens, tissés dans le cadre de l'intégration au sein de la CAE », a-t-il déclaré au quotidien The East African le 29 juin dernier.

Parmi les répercussions potentielles sur la filière, on évoque une contraction des revenus issus des ventes, un engorgement des entrepôts provoqué par la diminution de la demande de l'autre côté de la



frontière, ainsi que des suppressions d'emplois.

« Il est regrettable que, alors que le Kenya connaît toujours des insuffisances dans sa production domestique de sucre, il recoure de manière croissante à des instruments fiscaux pour écarter les fournisseurs membres de la CAE », a-t-il poursuivi, jugeant cette initiative révélatrice d'une « propension grandissante aux pratiques protectionnistes ».

Il convient de rappeler que la première économie est-africaine représente un débouché capital pour l'industrie sucrière ougandaise. Les difficultés structurelles du secteur kényan, qui peine à couvrir une demande dépassant désormais le million de tonnes, ont offert un terrain propice à l'essor des achats auprès de producteurs moins onéreux. L'Ouganda a tiré parti de cette conjoncture pour renforcer ses installations au cours de la dernière décennie, afin d'alimenter ce marché proche avec des coûts réduits.

Le pays, désormais exportateur net de sucre, se positionne actuellement comme le second fournis-

seur de cette denrée au Kenya, derrière Maurice, avec 62 760 tonnes écoulées durant la campagne 2024/2025, selon les chiffres du Département américain de l'Agriculture (USDA).

Plus largement, cette nouvelle disposition tarifaire s'inscrit dans un environnement régional déjà fragile concernant ce produit essentiel. Fin novembre 2025, le Kenya a mis fin au régime spécial de sauvegarde appliqué depuis 2001, qui limitait jusqu'alors les importations de sucre en provenance des États voisins. Si cette décision a été accueillie favorablement, elle s'est assortie de clauses contraignantes : l'État maintient un contrôle sur les quantités importées par le biais d'un système d'autorisations, alors que théoriquement les approvisionnements ne devraient plus être restreints par des contingents.

En parallèle, Nairobi persiste dans ses requêtes de dérogations au protocole douanier de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) afin d'acquiescer du sucre hors de la zone sous-régionale à un taux inférieur au droit standard de 100 %. La

dernière période de dérogation, achevée fin juin, avait permis à dix entreprises des secteurs des boissons et de la confiserie d'importer 208 600 tonnes avec un prélèvement réduit à 10 %.

Ce nouvel antagonisme autour du sucre n'est pas inédit. Dès 2011, les deux États s'étaient déjà affrontés sur cette même marchandise. À l'origine des crispations, les autorités kényanes suspectaient que le sucre admis en franchise depuis l'Ouganda avait été réemballé et présenté comme une production locale ougandaise afin de contourner les réglementations commerciales.

Ces accusations ont engendré des entraves restrictives et des blocages frontaliers, privant les producteurs ougandais d'un marché sous-régional essentiel. Ce litige a pris l'allure d'un conflit administratif impliquant les services fiscaux, les organismes sucriers et les instances régionales. L'épisode a finalement été résolu par des voies diplomatiques et techniques.

En juillet 2014, une réunion tripartite réunissant les administrations fiscales de l'Ouganda, du Kenya et du Rwanda a abouti à des engagements concrets, parmi lesquels la simplification et l'accélération des procédures de délivrance des autorisations d'importation kényanes, ainsi qu'un renforcement des échanges d'informations entre les autorités et les opérateurs privés.

Ce dossier fait écho à d'autres précédents, notamment dans le maïs en 2021, lorsque des restrictions phytosanitaires avaient été imposées par le Kenya en raison de la présence d'aflatoxines. Dans le secteur laitier également, Nairobi accuse fréquemment l'industrie ougandaise d'expédier sur son marché du lait reconstitué, élaboré à partir de poudre importée à bas prix depuis l'Europe, remettant en cause la capacité de l'Ouganda à générer un véritable surplus exportable.

S.S

NOIX DE CAJOU

LES TRANSFORMATEURS SÉNÉGALAIS RÉCLAMENT LA MISE EN ŒUVRE RAPIDE DE LA TAXE À L'EXPORTATION

Le Sénégal figure parmi les premiers États producteurs d'anacarde en Afrique occidentale. Ce pays, qui expédie plus de 90 % de sa production à l'étranger, s'efforce depuis quelques années de consolider son volet transformation.

Le prélèvement de 20 FCFA/kg (0,035 dollar) sur les sorties d'anacarde est-il appelé à perdurer au Sénégal ? Alors que cette initiative suggérée par l'Interprofession cajou du pays (ICAS) essuie des oppositions depuis plusieurs semaines, les industriels de la transformation manœuvrent en coulisse pour obtenir son application. Réunis le jeudi 25 juin à Ziguinchor, ces professionnels de la filière ont une nouvelle fois insisté sur la nécessité de cette redevance « volontaire forfaitaire et obligatoire » qui doit abonder un fonds destiné à soutenir l'ensemble de la chaîne de valeur de cette denrée.

« Ce fonds servira prioritairement à stimuler la production, financera la recherche et l'innovation afin d'améliorer les variétés cultivées et d'accompagner les planteurs dans l'application des règles techniques qui permettront, à terme, de doubler voire tripler les rendements actuels tournant autour de 300 kg/ha. Il devra également renforcer la transformation locale en augmentant les capacités des usines et en assurant, par un meilleur accès à la matière première, la constitution d'un stock de régulation pendant la campagne et l'établissement d'un fonds d'appui pour faciliter l'écoulement de la noix de cajou », explique à l'Agence Ecofin Elimane Dramé, président du Collège des transformateurs de la zone Sud du Sénégal.

Sur le terrain, les exportateurs continuent de réclamer un report de cette décision à 2027, in-

voquant des engagements contractuels déjà conclus. Dans ce contexte, Serigne Guèye Diop, le ministre du Commerce, a invité les différentes parties à poursuivre les concertations, tandis que M. Dramé se montre confiant quant à un dénouement prochain.

« La difficulté tient au fait que les services de la Direction de protection des végétaux, chargés de délivrer le certificat phytosanitaire, ont reçu la note de service relative au contrôle du paiement des 20 Fcfa/kg sans que les exportateurs ne disposent encore du numéro de compte dédié à cet effet. Cette note a été diffusée avant que le processus concernant le mécanisme de perception ne soit finalisé : un comité de gestion devait être institué et ce comité doit ouvrir un compte bancaire pour y déposer les fonds. Dès que ces différentes étapes seront bouclées, idéalement d'ici la fin du mois de juillet, la perception pourra être effective », détaille-t-il.

Dans les rangs des acteurs de l'industrie, cet engagement devrait éviter de revivre le scénario de la saison antérieure. Après en effet une campagne 2024 décevante, marquée par une récolte en repli et des problèmes d'approvisionnement, les professionnels avaient salué les mesures annoncées par les pouvoirs publics pour relancer le secteur. Il s'agissait d'une prime de 150 Fcfa par kilogramme d'amande exportée, et de la garantie d'un stock de 6 000 tonnes.

Depuis, l'espoir s'est émué. « L'année passée, rien n'a été concrétisé. Les transformateurs sont restés sans obtenir aucune aide. Du coup, la situation de 2024 s'est reproduite en 2025. Et c'est ce qui prévaut également pour 2026. Jusqu'à maintenant, aucune mesure n'a été prise pour sécuriser un stock pour les trans-

formateurs locaux », déplore M. Dramé.

Dans l'attente de l'entrée en vigueur de cette disposition, le segment de la transformation doit encore composer cette année avec une production en berne. « Cela risque d'être la 3e année consécutive où nous rencontrons des difficultés. Il y a eu un retard dans la campagne et des prix également élevés. Nous sommes à des tarifs atteignant 750 Fcfa/kg à Ziguinchor, ce qui ne permet pas d'assurer la rentabilité de la transformation. La production n'est pas au rendez-vous en 2026. Certaines zones pourraient voir leur offre chuter de 40 % », conclut le dirigeant.

Dans son dernier rapport publié la semaine dernière, le cabinet de conseil agricole N'kalô met également en évidence la situation préoccupante. « Au Sénégal, la campagne s'achève, les niveaux de l'offre sont très faibles dans les différentes zones de production. [...] Au niveau bord-champ, on constate une hausse de 50 à 100 FCFA/Kg dans les villages producteurs, pour atteindre des niveaux variant entre 550 et 600 FCFA/Kg. Les prix de gros ou prix de vente des NCB par les collecteurs aux intermédiaires se situent autour de 700 FCFA/kg. Les transactions entre les intermédiaires et les acheteurs étrangers, principalement les Indiens, se font à 750 FCFA/kg. Les Indiens sont de plus en plus présents dans l'achat des NCB dans la zone sud, notamment au niveau de Djifangor à Ziguinchor », peut-on lire.

Pour mémoire, la filière anacarde regroupe quelque 130 000 producteurs au Sénégal, avec une superficie plantée de 300 000 hectares.

S.S

A CAUSE DES CONFLITS ARMÉS ET DES VIOLENCES

LA FAIM COMMENCE À S'INSTALLER AU NIGÉRIA

Le nord du Nigeria traverse actuellement une crise humanitaire grave, la pire observée depuis plus de dix ans, à cause de la violence que le pays connaît depuis des décennies. C'est le cri d'alarme retentissant que vient de lancer le Programme alimentaire mondial, l'organisation qui dépend des Nations unies.

Par Rihab Taleb

La situation est devenue critique pour une raison tragique et inhumaine : le pays fait face, en même temps, à une explosion des attaques armées sur son territoire et à une baisse brutale de l'argent versé par les pays pour l'aide humanitaire. À cause de ce choc, plus de 17 millions de personnes se retrouvent aujourd'hui sans savoir comment trouver leur prochain repas.

Pourtant, ce pays a tout d'un géant. Le Nigeria est le pays le plus peuplé de tout le continent africain avec 242 millions d'habitants, et il s'étend sur une superficie immense de 923 768 kilomètres carrés. En plus de cette population massive, son sous-sol regorge de richesses naturelles exceptionnelles. Le pays est l'un des tout premiers producteurs de pétrole d'Afrique, il possède des réserves gigantesques de gaz naturel, et ses terres contiennent de grands gisements de charbon, d'étain et de métaux rares comme le coltan, très recherché pour les technologies modernes. Le Nigeria possède aussi de vastes plaines agricoles qui pourraient nourrir sa population sans problème. Mais aujourd'hui, toute cette richesse théorique ne suffit plus à protéger les habitants de la misère et de l'insécurité.

La violence qui déchire le Nord est complexe, car elle n'est pas provoquée par un seul ennemi, mais par deux menaces différentes qui se partagent la région.

D'un côté, dans la région du Nord-Est, la population subit la terreur de groupes extrémistes religieux comme Boko Haram et l'ISWAP. Ces mouvements se battent depuis l'année 2009. Leur but est politique et idéologique : ils rejettent la démocratie, refusent les lois occidentales, interdisent l'école moderne et veulent renverser le gouvernement actuel pour installer un État islamique radical basé sur une application stricte de leur vision de la religion. Pour mener leur guerre, ils reçoivent des soutiens tactiques et des conseils de réseaux terroristes internationaux bien plus grands. L'origine du financement de cette organisation depuis sa création, en 2002, n'a pas été déclarée. Le grand mystère et la grande question restent : qui est derrière Boko Haram ?

Des gangs de criminels très lourdement armés

De l'autre côté, dans la région du Nord-Ouest, le danger est totalement différent. Là-bas, ce sont des gangs de criminels très lourdement armés que les habitants appellent simplement les bandits. Contrairement aux extrémistes du Nord-Est, ces bandits n'ont aucun but religieux et ne cherchent pas à renverser l'État. Ce sont des réseaux mafieux locaux nés, au départ, de vieilles tensions et de violences entre les éleveurs no-



mades et les agriculteurs sédentaires pour le contrôle des terres. Aujourd'hui, ces groupes agissent uniquement pour l'argent et le profit. Ils attaquent les villages par surprise, brûlent les maisons, volent des troupeaux entiers de vaches et organisent des enlèvements de masse, kidnappant parfois des classes entières d'écoliers pour réclamer d'immenses rançons aux familles ou au gouvernement. Ils profitent de la corruption et des frontières très mal surveillées avec les pays voisins, comme le Niger, pour acheter et faire circuler des armes de guerre en toute impunité.

Face à ces attaques incessantes et imprévisibles, la vie quotidienne des habitants des campagnes est devenue un cauchemar. Les paysans ont peur de se rendre au travail et finissent par abandonner définitivement leurs champs et leurs villages pour sauver leur vie. En fuyant, ils laissent derrière eux les récoltes, ce qui bloque complètement la production de nourriture dans le pays. De plus, à cause des combats et des routes piégées, de vastes zones rurales échappent totalement au contrôle de l'armée et de l'État nigérian. Ces régions deviennent alors inaccessibles pour les camions des organisations humanitaires, qui ne peuvent plus apporter de nourriture ou de médicaments aux civils coincés sur place. L'État de Borno est l'endroit le plus durement touché par ce blocus : plus de trois millions de personnes y souffrent d'un manque grave de nourriture et, parmi elles, dix mille personnes ont atteint un niveau de famine absolue, ce qui signifie qu'elles risquent de mourir de faim à très court terme.

Cette explosion des besoins humanitaires tombe mal, car les caisses des organisations internationales sont vides. Les budgets d'aide humanitaire ont été fortement réduits, notamment à cause des décisions politiques prises aux États-Unis sous la présidence de Donald Trump, mais aussi en raison de baisses de

budgets décidées par plusieurs pays d'Europe, qui préfèrent réduire leurs dépenses à l'étranger.

Les distributions de nourriture réduites de moitié

Pour le Programme alimentaire mondial, ce manque d'argent a des conséquences directes sur le terrain. L'organisation est obligée de réduire de moitié ses distributions de nourriture. L'année dernière, pendant la période de soudure, qui est le moment le plus difficile de l'année entre deux récoltes, l'agence avait réussi à nourrir et soigner 1,3 million de personnes. Cette année, par manque de moyens financiers, elle ne pourra venir en aide qu'à un peu plus de 700 000 personnes. Si l'on regarde uniquement la région du Nord-Est, où plus de six millions de personnes ont un besoin urgent d'aide pour manger, seuls 740 000 habitants recevront des rations. Cela signifie que près de 5,5 millions de personnes, et en première ligne des enfants en bas âge, vont être abandonnées à leur sort, sans aucun soutien pour se nourrir.

Pour aggraver encore la situation des familles, le pays traverse une grave crise économique. Le président du Nigeria, Bola Tinubu, a mis en place de grandes réformes économiques pour essayer de redresser les finances publiques et d'assainir les finances de l'État. Même si de nombreux économistes estiment que ces mesures étaient nécessaires pour l'avenir du pays, elles ont eu un effet immédiat terrible sur la population : la monnaie locale a perdu de sa valeur et les prix de tous les produits du quotidien ont explosé. Cette forte inflation touche les produits de base comme le riz, le maïs ou l'huile, rendant la nourriture beaucoup trop chère pour les familles qui ont déjà tout perdu en fuyant la guerre.

Derrière les chiffres, les témoignages montrent la souffrance des habitants. Habiba, une mère de famille qui a dû fuir sa maison

et ses terres à cause des attaques armées, raconte sa lutte quotidienne pour maintenir ses enfants en vie. Elle explique que sa famille passe très souvent deux nuits de suite sans rien avaler du tout. Les jours de chance, ils réussissent à faire un seul repas pour toute la journée. Elle confie qu'il est devenu insupportable pour elle, en tant que maman, d'entendre ses enfants pleurer de faim toute la journée sans avoir le moindre morceau de nourriture à leur donner. C'est dans ces conditions de privation totale et sans aucune assistance médicale qu'elle a dû mettre au monde son tout dernier bébé.

Dans le nord du pays, le désert avance chaque année un peu plus, la sécheresse s'installe et les points d'eau importants, comme le lac Tchad, se vident. Ne trouvant plus d'herbe pour nourrir leurs bêtes, les éleveurs de bétail sont obligés de descendre vers le sud, ce qui déclenche des disputes et des affrontements très violents avec les agriculteurs pour le partage de l'eau et des terres fertiles.

Jusqu'à aujourd'hui, la réponse du gouvernement nigérian a été d'envoyer l'armée pour tenter de régler le problème par la force et les armes. Mais les experts de la région s'accordent à dire que l'on ne peut pas guérir la misère avec des fusils ou des bombardements. Le Programme alimentaire mondial s'inquiète désormais des conséquences à long terme de cette pauvreté extrême. N'ayant plus rien à perdre, aucun travail et aucune aide pour nourrir leurs proches, de plus en plus de jeunes villageois choisissent de s'enrôler d'eux-mêmes dans les groupes de bandits ou chez les extrémistes religieux, simplement pour recevoir un petit salaire ou avoir l'assurance de manger tous les jours. La violence crée la faim et la misère, et la faim finit par pousser les hommes à alimenter la violence.

RISQUES ET DÉRIVES DE L'IA

L'ONU PLAIDE POUR UNE RÉGULATION MONDIALE

Face à l'essor fulgurant de l'intelligence artificielle, Antonio Guterres a lancé un appel pressant à la communauté internationale. Le secrétaire général de l'ONU, qui ouvrira à Genève le premier Dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA, plaide pour une régulation mondiale « pensée et organisée » afin d'éviter que l'avenir de l'humanité ne soit laissé au

Par Yakout Abina

hasard.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté hier la communauté internationale à instaurer une gouvernance mondiale « pensée et organisée » de l'intelligence artificielle. À l'ouverture du premier Dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA, organisé à Genève, il a mis en garde contre le risque d'improviser l'avenir de l'humanité face à ces technologies en plein essor.

« Le choix qui s'offre à nous n'est pas entre la confiance aveugle dans l'IA et la peur de celle-ci », a-t-il déclaré. « Il est entre une gouvernance pensée et organisée, ou une dérive laissée au hasard. »

Le nouveau forum intergouvernemental lancé sous l'égide des Nations unies entend permettre à tous les États membres et à la société civile de coordonner l'encadrement du développement et de l'usage de l'intelligence artificielle.

Le patron de l'ONU a averti que ces systèmes, désormais capables d'écrire du code, d'agir en ligne et de prendre des décisions avec une supervision humaine réduite, progressent « à une vitesse effrénée », dépassant les institutions censées les encadrer.

« Nos institutions ont été conçues pour encadrer des machines qui exécutent des ordres. Elles ne sont pas prêtes à gouverner des machines qui prennent des décisions. Et certaines limites, une fois franchies, ne peuvent plus être rétablies », a-t-il souligné.

Évoquant le phénomène du « vibe-coding », pratique qui permet à des non-initiés de créer du code informatique, M. Guterres a reconnu son potentiel mais a lancé un avertissement solennel. « On ne peut pas "vibe-coder" la vérité. On ne peut pas "vibe-coder" l'avenir de l'humanité », a-t-il insisté.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a identifié trois menaces majeures liées à l'essor de l'intelligence artificielle : la rapidité de son développement, la concen-



tration des capacités entre les mains d'un petit nombre d'entreprises et de pays, ainsi que le danger que représentent les contenus générés par l'IA pour l'intégrité de l'information et la confiance dans les faits.

« La question est de savoir si nous allons façonner ensemble cette transformation, ou la laisser nous façonner », a-t-il lancé devant des représentants de gouvernements, d'acteurs du secteur privé et du monde académique réunis pendant deux jours à Genève.

Tout en saluant le potentiel de l'intelligence artificielle pour accélérer le développement, améliorer les soins de santé et élargir l'accès à l'éducation, Antonio Guterres a appelé à une gouvernance mondiale fondée sur quatre piliers : la nécessité de garantir la sécurité, de respecter les droits humains, de renforcer les capacités des pays en développement et d'assurer la transparence dans l'usage de ces technologies.

Il a par ailleurs proposé de soumettre aux États membres un Engagement pour la sécurité des enfants face à l'intelligence artificielle. Ce texte viserait à imposer des tests de sécurité avant tout déploiement d'une IA accessible aux plus jeunes. « Les enfants sont trompés par des machines qui se font passer pour des amis. Aucun enfant ne devrait servir de cobaye à une IA non réglementée », a insisté le secrétaire général de l'ONU.

Il a également indiqué qu'il pré-

sentierait prochainement à l'Assemblée générale des recommandations en faveur de la création d'un Fonds mondial pour l'IA, destiné à renforcer les capacités des pays en développement.

« Nous ne pouvons pas laisser la fracture numérique se transformer en fracture de l'intelligence artificielle », a-t-il insisté.

De son côté, la présidente de l'Assemblée générale, Annalena Baerbock, a souligné que ce rendez-vous ne se limitait pas à la réglementation d'une technologie. Il s'agit de définir une vision commune dans laquelle le progrès technologique va de pair avec la dignité humaine, l'équité et le développement durable.

En écho à son discours du 23 juin à la London Climate Action Week, Antonio Guterres a exhorté les grandes entreprises technologiques à publier l'empreinte environnementale complète de leurs systèmes et à alimenter l'ensemble de leurs centres de données avec des énergies renouvelables d'ici 2030. Il a aussi insisté sur le péril que représente l'usage militaire de l'intelligence artificielle, en particulier le recours aux systèmes d'armes létales autonomes, qu'il a qualifiés de menace grave pour la sécurité internationale.

« Des machines qui sélectionnent leur cible, l'attaquent et ôtent la vie sans contrôle ni jugement humains, c'est moralement répugnant. C'est politiquement inacceptable. Et cela doit être interdit par le droit interna-

tionnel », a-t-il ajouté, exhortant les États à agir.

Il a ajouté que l'humanité vit probablement avec « la dernière génération capable de définir les conditions de la coexistence entre l'humanité et les machines ». Il a appelé gouvernements, entreprises et scientifiques à agir rapidement afin que l'IA devienne plus sûre, plus équitable, plus accessible et plus éthique. Autrement dit, la fenêtre d'action est étroite et les décisions prises aujourd'hui détermineront l'équilibre futur.

Pour rappel, l'intelligence artificielle a connu une accélération spectaculaire dès 2022, marquant un tournant historique. Cette soudaine propulsion s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs : l'architecture Transformer (mise au point en 2017) qui a permis de traiter le langage de manière beaucoup plus efficace, la disponibilité de puissantes cartes graphiques pour entraîner des modèles géants, l'accès à des bases de données massives, et surtout l'arrivée d'interfaces simples comme ChatGPT qui ont rendu l'IA accessible au grand public. L'effet viral et médiatique a ensuite amplifié cette adoption mondiale. Mais cette accélération fulgurante s'est rapidement accompagnée de dangers majeurs tels que la désinformation, l'exploitation massive des données personnelles sans consentement clair, l'usurpation d'identité, et bien plus encore.

Y.A

HYPERTENSION ARTÉRIELLE PULMONAIRE

L'EHU D'ORAN RENFORCE SON EXPERTISE DANS SA PRISE EN CHARGE

Par Malek Gaya

L'Établissement hospitalo-universitaire "1er Novembre 1954" d'Oran a organisé, lundi, une master class dédiée à l'hypertension artérielle pulmonaire (HTAP), réunissant des spécialistes en pneumologie et en cardiologie. Cette initiative vise à consolider les compétences des praticiens en matière de diagnostic et de prise en charge de cette affection rare, dont la complexité exige une expertise médicale pointue.

Le chef du service des maladies thoraciques de l'établissement, le professeur Ouardi Aïssa, a rappelé que l'hypertension artérielle pulmonaire constitue une pathologie peu fréquente mais

particulièrement sévère. Il a indiqué que l'EHU dispose d'une consultation spécialisée consacrée à cette maladie et assure actuellement le suivi médical de 82 patients.

Selon lui, cette affection évolue discrètement durant ses premiers stades avant de se manifester progressivement, notamment par un essoufflement. Comme ces signes cliniques peuvent être assimilés à ceux d'autres maladies, leur identification demeure délicate et requiert des investigations rigoureuses ainsi qu'une solide expérience clinique.

Pour sa part, la cheffe du service de cardiologie, la professeure Benatta Nadia, a expliqué que cette maladie se présente sous différentes formes, liées à des origines variées, telles que des facteurs génétiques, l'utilisation de

certaines traitements médicamenteux ou encore des affections respiratoires. Elle a précisé que les formes les plus graves restent peu nombreuses, alors que les manifestations moins sévères sont observées plus régulièrement.

Elle a également souligné que l'EHU d'Oran compte parmi les rares structures hospitalières à proposer une prise en charge multidisciplinaire de cette pathologie. Cette organisation, fondée sur une collaboration étroite entre les équipes de cardiologie et de pneumologie, favorise un diagnostic plus fiable et garantit un accompagnement thérapeutique optimal des patients.

M.G

DÉCHETS RADIOACTIFS ENFOUIS SOUS LES OCÉANS

L'APOCALYPSE EN GUISE DE LEGS POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Une nouvelle exploration scientifique majeure vient de mettre en lumière l'état de dégradation avancé de fûts de déchets radioactifs immergés au siècle dernier dans les abysses de l'océan Atlantique. À l'aide de technologies subaquatiques de pointe, les experts mesurent l'impact de ces résidus toxiques sur les écosystèmes et la chaîne alimentaire.

Par Chaimaa Sadou

L'immensité de l'océan Atlantique Nord-Est cache un lourd secret historique dont les conséquences écologiques se révèlent aujourd'hui de manière tangible. Entre 1950 et 1990, plusieurs nations industrialisées, parmi lesquelles le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, la Belgique et la Suisse, ont utilisé les profondeurs marines comme zone de décharge pour plus de 200 000 fûts contenant des déchets hautement radioactifs issus de leurs installations nucléaires et médicales. Face à cette situation, une coalition scientifique menée par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), en partenariat avec l'Ifremer et l'ASNR, a déployé une deuxième mission d'envergure du 27 mai au 28 juin 2026 dans le cadre du projet Nodssum afin d'explorer directement l'environnement immédiat de ces dépôts abyssaux.

Cette expédition fait suite à une première phase de cartographie exhaustive réalisée durant l'été 2025. Cette fois, les scientifiques ont envoyé le célèbre sous-marin Nautille accomplir vingt plongées délicates à plus de 4 700 mètres de profondeur pour ausculter l'état des structures. Les observations directes ont confirmé les craintes des experts : de nombreux fûts présentent un état de dégradation extrêmement avancé, causé par la pression phénoménale et la corrosion saline. Pour certains de ces conteneurs, un déversement direct de leur contenu a été formellement constaté, libérant des résidus enrobés de résine, de bitume ou de ciment au contact direct de la faune et de la flore sous-marines.

Analyses et mesures de la radioactivité marine

Sur le site d'immersion, les pre-



mières analyses physico-chimiques ont révélé des niveaux d'activité radioactive nettement supérieurs aux modélisations théoriques initiales. Bien que le CNRS se montre rassurant en précisant que ces niveaux d'activité demeurent à ce jour limités (corrigé) et permettent la manipulation des échantillons sans contrainte majeure de radioprotection pour les équipes, l'urgence d'un suivi rigoureux reste absolue. Des prélèvements de sédiments, d'eau profonde et d'organismes vivants ont été acheminés vers des laboratoires terrestres afin de quantifier précisément les radionucléides et d'étudier les mécanismes complexes de dispersion des particules toxiques au sein de la biodiversité benthique.

La question de la sécurité environnementale globale est intimement liée à celle de la santé publique. Si ces éléments radioactifs venaient à s'accumuler dans la chaîne alimentaire par le phénomène de bioaccumulation, ils pourraient à terme contaminer les poissons et autres fruits de mer consommés par l'Homme. La préservation des milieux marins est tout

aussi indispensable que celle des sols agricoles. Protéger la chaîne alimentaire marine, c'est aussi garantir aux générations futures, notamment aux jeunes enfants, une nourriture saine, essentielle à leur développement et à leur capacité d'apprentissage.

Un enjeu environnemental partagé à l'échelle des nations

La gestion historique de ces déchets radioactifs varie selon les pays, mais la responsabilité face à l'océan reste collective. Les États-Unis ont également immergé des milliers de conteneurs dans le Pacifique et l'Atlantique, tandis que l'ancienne Union soviétique a massivement rejeté des réacteurs et des déchets dans les mers de Kara et de Barents. Aujourd'hui, l'inquiétude grandit quant à la durabilité de ces barrières artificielles qui cèdent peu à peu sous le poids des décennies, transformant les fonds océaniques en une source potentielle de contamination diffuse.

Les résultats complets de ces analyses de laboratoire, attendus au cours des prochains mois, permettront de

définir si des mesures de confinement ou de surveillance accrue doivent être déployées en urgence. Face à la fragilité de nos écosystèmes interconnectés, la science moderne s'efforce de réparer et de comprendre les erreurs industrielles du passé pour protéger les générations futures, de l'océan profond jusqu'à l'assiette du citoyen.

Cette exploration scientifique confirme l'urgence de surveiller l'héritage nucléaire enfoui au fond de l'Atlantique afin de prévenir tout risque sanitaire. Les observations de fûts dégradés et les niveaux de radioactivité relevés rappellent que l'être humain ne pollue pas seulement son environnement immédiat : il condamne aussi celui des générations futures. Les poissons contaminés, les océans irradiés et la végétation deviendront les vecteurs d'une pollution radioactive durable, menaçant la biodiversité et la vie sur Terre. Moralité ? L'homme est un danger, pour lui, pour son entourage et son environnement. Il est aussi une bombe nucléaire à retardement pour les futures générations.

C.S

AVEC DES VENTS DÉPASSANT 290 KM/H ET DES INONDATIONS LE SUPER-TYPHON BAVI DÉVASTE L'ÎLE DE ROTA ET MOBILISE LES SECOURS

Par Hamida Indja

Le super-typhon Bavi a provoqué d'importants dégâts sur l'île de Rota, située dans l'archipel américain des Mariannes, ont annoncé lundi les autorités. Son passage s'est accompagné de vents d'une extrême violence et de fortes inondations. La porte-parole du centre opérationnel de la mairie de Rota, Lou Rosario, a indiqué que l'île était confrontée à des vents violents et à d'importantes inondations. Elle a ajouté que plusieurs habitants avaient déjà signalé des dégâts très importants dans différentes zones.

Avant l'arrivée du typhon, le Service météorologique américain avait averti que la situation pouvait devenir extrêmement dangereuse et entraîner des destructions catastrophiques mettant des vies en péril. Il a également précisé que le mur occidental de l'œil du super-typhon Bavi traversait directement l'île de Rota, avec des vents atteignant 290 km/h.

Rota est l'île la plus méridionale des Mariannes du Nord et compte environ 1.500 habitants. Selon le Centre de prévision des typhons, Bavi présente une puissance équivalente à celle d'un ouragan de catégorie 5. Les rafales de vent pourraient atteindre 350 km/h.

Le NWS estime qu'une grande partie de l'île de Rota pourrait demeurer inhabitable pendant plusieurs semaines, voire davantage. Les habitations qui ne sont pas construites en béton ou qui ne disposent pas d'un renforcement suffisant risquent d'être entièrement détruites. Les autorités craignent également l'effondrement de nombreux toits et murs.

Les services météorologiques prévoient aussi des vagues pouvant atteindre 10,7 mètres de hauteur, rendant les conditions de navigation extrêmement dangereuses. Le maire de Rota, Aubry Hocog, a appelé les habitants à faire preuve de prudence et à respecter l'ensemble des consignes de sécurité. Il a déclaré que chacun devait agir collectivement afin de protéger les familles, les voisins et l'ensemble de la communauté, tout en veillant à la sécurité de la population.

L'île de Rota est située à proximité de Guam, un autre territoire américain. Dès dimanche, de fortes pluies et des vents violents avaient déjà touché Guam, qui compte environ 170.000 habitants, ainsi que les Mariannes du Nord, où vivent près de 40.000 personnes. Les déplacements étaient fortement limités et la police effectuait des patrouilles pour inviter les habitants à rester vigilants.

Ces territoires avaient déjà subi d'importants

dégâts en avril, lors du passage du super-typhon Sinlaku, qui avait également privé des dizaines de milliers de personnes d'électricité. En 2023, Guam avait aussi été frappée par le puissant typhon Mawar.

Pour faire face à cette nouvelle situation, des équipes de la protection civile locale et de l'Agence fédérale américaine de gestion des urgences sont mobilisées à Guam. Un centre de distribution a été constitué avec 1,1 million de litres d'eau, 1,2 million de repas, 6.700 lits de camp et 90 générateurs.

Les autorités ont également ouvert cinq centres d'évacuation dans des établissements scolaires. Ces structures peuvent accueillir jusqu'à 1.900 personnes, principalement les habitants vivant dans les logements les plus exposés aux dégâts.

Enfin, l'Organisation météorologique internationale a indiqué que le phénomène climatique El Niño avait déjà débuté dans le Pacifique tropical. Ce phénomène, qui survient généralement tous les deux à sept ans et dure entre neuf et douze mois, réchauffe les eaux du centre et de l'est du Pacifique équatorial. Il modifie les vents, les précipitations et les conditions météorologiques dans plusieurs régions du monde, ce qui peut accroître le risque de catastrophes naturelles.

H.I

LETTRES/LIVRES

LE PRIX « MON PREMIER LIVRE » LANCE SON TROISIÈME APPEL À CANDIDATURES

Le Commissariat du Salon international du livre d'Alger (Sila) a annoncé, lundi dans un communiqué, l'ouverture des candidatures pour la troisième édition du Prix « Mon premier livre », destiné aux auteurs de moins de 35 ans. Organisée dans le cadre de la 29e édition du Sila, qui se tiendra à Alger du 28 octobre au 7 novembre prochains, cette distinction recevra les dossiers de candidature jusqu'au 5 août.

Par Halim Dardar

Le concours est accessible aux écrivains de nationalité algérienne, aux maisons d'édition établies en Algérie ainsi qu'aux auteurs publiant à compte d'auteur, à condition que les ouvrages disposent d'un numéro de dépôt légal (ISBN) délivré par la Bibliothèque nationale d'Algé-



rie. Selon les organisateurs, seuls les premiers romans publiés en 2026, rédigés en arabe, en tamazight, en français ou en anglais, sont éligibles à cette récompense.

Les postulants sont invités à transmettre ou à déposer cinq exemplaires imprimés de leur ouvrage au siège du Commissariat du Salon international du livre d'Alger,

installé au sein de l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), à Réghaïa (Alger). Une version numérique du livre devra également être envoyée à l'adresse électronique suivante : kitabi1@siladz.

Les ouvrages en compétition seront examinés par un jury réunissant des personnalités reconnues des milieux culturel, universitaire et littéraire, choisies pour leur compétence et leur expérience. Les lauréats seront désignés sur la base des critères artistiques et littéraires retenus pour cette distinction, indique le communiqué. La remise des prix aura lieu à l'occasion de la 29e édition du Sila. Les organisateurs rappellent que cette initiative a pour objectif de mettre en lumière les jeunes talents de la création littéraire, tout en contribuant à la promotion de la richesse culturelle et de l'identité nationale.

H.D

RISQUES PROFESSIONNELS

LARGE SUCCÈS DE LA CARAVANE DE SENSIBILISATION

La caravane de wilaya de sensibilisation à la prévention des risques professionnels, organisée à Mascara, s'est clôturée lundi après avoir enregistré une forte affluence de la part des opérateurs économiques et des travailleurs, a indiqué l'Inspection locale du travail, initiatrice de cette activité.

Lors de la journée de clôture, l'Inspection du travail a précisé que les rencontres de sensibilisation organisées durant un mois dans le cadre de cette manifestation ont connu une "large participation" des opérateurs économiques, des représentants d'entreprises publiques et privées, ainsi que des travailleurs, lesquels ont manifesté un "vif intérêt" pour les explications fournies sur l'importance de renforcer la culture de la sécurité et de la santé au travail, en vue d'améliorer les performances et de réduire les accidents ainsi que le stress en milieu professionnel.

Les expositions organisées dans le cadre de cette caravane, aussi bien au siège de l'Inspection du travail que dans ses annexes au niveau des différents daïras de la wilaya, ont également attiré un "grand nombre" de visiteurs, parmi lesquels des opérateurs économiques, des employeurs, des travailleurs et des fonctionnaires. Ceux-ci ont bénéficié d'informations détaillées

sur les risques liés aux contraintes professionnelles, qu'elles soient physiques ou psychologiques, selon la même source.

Les journées de sensibilisation et d'étude ont également enregistré une "participation notable" des représentants d'entreprises publiques et privées, des opérateurs économiques et des travailleurs. Les interventions et exposés ont porté sur plusieurs thèmes, notamment la sécurité physique au travail, la santé mentale et le bien-être professionnel, la dignité et le respect du travailleur en entreprise, ainsi que la prévention des risques professionnels et du stress au travail.

La même source a expliqué cet engouement par la volonté des employeurs, des travailleurs et des opérateurs économiques d'acquiescer davantage d'informations sur les risques professionnels et de mieux connaître les principales mesures de prévention permettant de les réduire.

Cette caravane vise à promouvoir et renforcer la culture de la sécurité et de la santé au travail, à protéger la dignité des travailleurs ainsi que leur intégrité physique et psychologique, à prévenir les accidents et risques professionnels et à en limiter les conséquences. Elle entend également sensibiliser aux questions de santé

mentale, de stress professionnel et de harcèlement au travail, améliorer la communication et les comportements professionnels, consolider les valeurs de respect en entreprise et développer une culture de prévention et de responsabilité collective dans l'environnement de travail.

Organisée en coordination avec l'Agence de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et l'Agence de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH), cette caravane a donné lieu à de nombreuses activités de sensibilisation, notamment des expositions, des rencontres de proximité, des sorties sur le terrain, des journées d'étude et des conférences.

Des journées portes ouvertes ont également été organisées afin de mettre en lumière les moyens de prévention des risques professionnels auxquels les travailleurs peuvent être exposés sur leur lieu de travail, ainsi que les obligations légales que les employeurs sont tenus de respecter en la matière.

R.S

RESTAURATION

LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MAISON DE LA CULTURE ALI-SOUAÏHI BIENTÔT RÉCEPTIONNÉS

Les travaux de réhabilitation de la Maison de la culture Ali-Souaïhi de Khenchela seront "bientôt" réceptionnés, a indiqué, lundi, le Directeur de la culture et des arts, Mohamed El-Alouani.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les travaux ont atteint un taux d'avancement de "plus de 90%", le reste devant être livré "dans les prochains jours".

M. El-Alouani a ajouté que le projet a porté sur l'aménagement d'une nouvelle façade, la réfection de la peinture intérieure et extérieure, la remise en état des réseaux d'alimentation en eau et en électricité, ainsi que sur la rénovation de la salle de spectacle pour laquelle de nouveaux équipements

audio ont été acquis.

Le Directeur de la culture a également fait savoir qu'une enveloppe financière de 73 millions pour cette action menée dans le cadre d'un programme visant à réhabiliter les structures culturelles dans les différents wilayas du pays.

Il a conclu en soulignant que l'objectif de la réhabilitation de cet équipement culturel, qui s'étend sur une superficie de 5.300 m², consiste à améliorer les conditions de travail et d'accueil et de contribuer à la promotion des activités culturelles "compte tenu de l'attrait exercé par cette structure sur les professionnels, les amateurs et les passionnés d'activités artistiques et culturelles".

R.S

MÉTRO D'ALGER

LES HORAIRES D'EXPLOITATION PROLONGÉS JUSQU'À 23H DURANT LA SAISON ESTIVALE

La Société d'exploitation du Métro d'Alger (SEMA) a annoncé, lundi, la prolongation des horaires d'exploitation du métro jusqu'à 23h00, et ce, durant toute la semaine, à l'occasion de la saison estivale marquée par une hausse des déplacements.

Dans un communiqué, la société a indiqué que cette mesure s'inscrit dans le cadre de ses efforts visant à assurer un service pu-

blic répondant aux besoins des voyageurs durant la période estivale.

La même source a précisé que la prolongation des horaires d'exploitation a pour objectif d'offrir davantage de flexibilité aux usagers et d'améliorer leurs conditions de déplacement pendant l'été.

R.S

SOINS À DOMICILE POUR PATIENTS CANCÉREUX 20 MÉDECINS MOBILISÉS À CONSTANTINE

Vingt (20) médecins et 14 infirmiers issus de différents établissements de santé de la wilaya de Constantine viennent d'être mobilisés pour prendre en charge des patients atteints de cancer dans le cadre des soins à domicile, a indiqué, lundi, la Directrice de la santé et de la population, Linda Boubguira.

La même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les moyens nécessaires ont été mis à la disposition de l'équipe médicale affectée composée de médecins professeurs et spécialistes en oncologie.

Mme Boubguira a également indiqué que le nombre de professionnels affectés à cette opération sera porté, à l'avenir, à 60 médecins "en fonction des besoins devant être exprimés sur le terrain".

Elle a précisé que les services proposés dans le cadre de l'hospitalisation à domicile (HAD) des patients atteints de cancer comprennent la chimiothérapie, la prise en charge de la douleur et des symptômes, les prises de sang et les analyses, les soins des plaies, le changement des pansements, ainsi que le soutien psychologique et social.

Les médecins et les infirmiers travailleront par roulement afin d'assurer la continuité du traitement et des soins des patients tout au long de la semaine, dans le but de renforcer la prise en charge, d'alléger les souffrances et de préserver les liens sociaux et familiaux du patient dans son environnement habituel, selon la même responsable.

R.S

L'ÉQUIPE DE FOOTBALL DU CAP-VERT

LA RÉVÉLATION QUI A CONQUIS LE MONDE DU FOOTBALL

Pour sa toute première participation historique à la Coupe du Monde 2026, le Cap-Vert a signé une prestation hors du commun et démontré toute l'étendue de son potentiel.

Sans le moindre complexe ni la moindre crainte, les « Requins Bleus » ont incarné un état d'esprit fait de confiance absolue et d'un engagement sans faille. Ils ont atteint les huitièmes de finale avec mérite, prouvant que leurs adversaires aussi grands soient-ils ne les impressionnaient pas.

Par Ikram Haou

Face à l'Argentine, les Cap-Verdiens ont montré les crocs. Cette rencontre restera gravée dans la mémoire de tous ceux qui y ont assisté. Attaques, contre-attaques, intensité et détermination ont rythmé le match. L'équipe du Cap-Vert a répondu présente du début à la fin, tout au long de la compétition. Poussée jusqu'aux prolongations par l'Argentine de Lionel Messi, elle n'a finalement cédé que sur le score très serré de 3-2.

Le Cap-Vert a peut-être perdu ce match, mais il est entré dans l'histoire. Il confirme ainsi la naissance d'un grand parmi les grandes nations du football. S'il continue sur sa lancée bien sûr.

Deuxième du groupe H derrière l'Espagne, il a tenu en échec la Roja, semant le doute chez les autres équipes. Il a également obtenu des matches nuls face à l'Uruguay et à l'Arabie saoudite.

En définitive, l'équipe du Cap-Vert a été la grande révélation de cette Coupe du Monde 2026. Son parcours, salué par tous, démontre que la réussite ne dépend pas nécessairement de moyens considérables, surtout lorsqu'on la compare aux capacités limitées de ce pays dans de nombreux domaines.

Le Cap-Vert est un État insulaire d'Afrique de l'Ouest situé dans



l'océan Atlantique. Son archipel, composé de dix îles volcaniques, se trouve à environ 500 kilomètres au large des côtes du Sénégal et de la Mauritanie. Sa capitale est Praia, située sur l'île de Santiago.

À peine visible sur la carte, ce pays couvre une superficie totale de 4 033 km². Il est environ 590 fois plus petit que l'Algérie.

Le pays compte une population estimée à près de 530 000 habitants. Plus de la moitié vit sur l'île principale de Santiago, où se situe la capitale, Praia.

Bien que le Cap-Vert ne soit pas un pays immensément riche ni doté d'une importante industrie, il a su bâtir un modèle économique solide reposant sur les services et le tourisme. Son économie s'appuie éga-

lement sur deux autres piliers essentiels. Malgré des ressources limitées, une gestion économique rigoureuse a permis une amélioration continue des revenus. Le gouvernement a engagé des réformes permanentes afin de développer le secteur privé, d'attirer les investissements étrangers, de diversifier l'économie et de réduire un taux de chômage longtemps élevé.

Il en va de même pour les infrastructures sportives. Leur niveau n'est certes pas optimal, mais il demeure satisfaisant. Certaines ont d'ailleurs été récemment modernisées grâce à une aide internationale. Pourtant, cela n'a pas empêché le pays d'atteindre le plus haut niveau du football mondial lors de cette Coupe du Monde 2026.

Parmi ces infrastructures figurent notamment le Stade national du Cap-Vert, situé à Praia. Il s'agit du principal stade homologué par la CAF pour accueillir les rencontres internationales des « Requins Bleus ».

On peut également citer l'Estádio da Várzea, lui aussi situé dans la capitale. Stade historique, il accueille régulièrement les compétitions locales.

Il faut savoir qu'il existe entre 70 et 90 clubs de football au Cap-Vert. Ils sont répartis au sein de 11 divisions et ligues locales couvrant les neuf îles habitées. Les champions de chaque région se qualifient ensuite pour le championnat national cap-verdien.

Par ailleurs, plus de vingt joueurs cap-verdiens évoluent actuellement dans différents championnats européens.

En conclusion, cette équipe a gravé son nom dans l'histoire de cette Coupe du Monde. Le monde entier a salué son parcours, son ambition et la constance de son jeu.

Au final, l'équipe du Cap-Vert s'est illustrée par sa résilience, devenant l'une des plus petites nations à atteindre les huitièmes de finale.

Elle confirme parfaitement cette pensée populaire qui enseigne qu'avec de la volonté tout devient possible.

I.H

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS

LA SAISON 2025-2026 EN CHIFFRES

Les clubs de Ligue 1 Mobilis ont affiché un meilleur rendement offensif lors de la phase retour de la saison écoulée, avec 300 buts inscrits contre seulement 244 à l'aller, selon les statistiques générales, publiées lundi par la Ligue de football professionnel (LFP).

"Le total de buts marqués était de 544 buts en 240 matchs, soit une moyenne de 2,26 par match. Les clubs évoluant à domicile ont été les plus performants, avec 325 buts mar-

qués, contre 219 pour les clubs visiteurs" a encore détaillé l'instance dans un bilan chiffré de la saison 2025-2026, publié lundi sur son site officiel.

"La 28e journée de Ligue 1 Mobilis a été la plus prolifique, avec 29 buts marqués, alors que la 3e journée avait été et de loin la moins prolifique, avec seulement neuf buts inscrits" a-t-on encore détaillé.

Le MC Alger, sacre champion d'Algérie pour la troisième saison de

rang, a affiché un excellent bilan, en étant à la fois la meilleure équipe à domicile et à l'extérieur.

Les Vert et Rouge ont engrangé 41 points à domicile (13 victoires et 2 nuls), et ont ramené 24 points de l'extérieur (7 victoire, 3 nuls et 5 défaites), en terminant meilleure défense de la saison, avec 18 buts encaissés.

Le CR Belouizdad est un des rares clubs à avoir concurrencé le Mouloudia dans ces statistiques gé-

nérales de la saison, en terminant meilleure attaque de la Ligue 1 Mobilis, avec 47 réalisations.

La LFP a souligné également que sur les 240 matchs joués lors de la défunte saison, 15 s'étaient déroulés à huis clos, dont trois pour purger des suspensions remontant à la saison 2024-2025.

RS

JEUNESSE/FOOTBALL

LANCEMENT DU CHAMPIONNAT NATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS DE JEUNES

Le ministère de la Jeunesse a lancé le Championnat national des établissements de jeunes de football 2026, une compétition nationale destinée aux jeunes issus des différentes structures relevant du secteur, qui se poursuivra jusqu'au 1er novembre prochain, a indiqué le ministère dans une publication diffusée sur sa page officielle Facebook.

Selon la même source, le lancement de cette compétition, placée sous le slogan "Une jeunesse qui rivalise... une nation qui triomphe", est intervenu dimanche, à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la Fête de l'Indépendance et du Recouvrement de la souveraineté nationale, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays visant à promouvoir la participation des jeunes, encourager la pratique sportive de proximité et consolider les valeurs de citoyenneté et de mémoire nationale.

Le ministère a précisé que cette initiative s'inscrit dans la stratégie du secteur visant à instaurer une tradition sportive nationale permettant d'encadrer les potentialités des jeunes et de renforcer le rôle des établissements de jeunes en tant qu'espaces de formation, de ci-

toyenneté et de développement des capacités, à travers un programme de compétition s'étalant jusqu'au 1er novembre prochain, coïncidant avec la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale.

La compétition réunira, selon la même source, des équipes représentant les différents établissements de jeunes à travers les wilayas du pays, notamment les maisons de jeunes, les complexes sportifs de proximité et les salles omnisports, selon un système de compétition progressif comprenant des éliminatoires au niveau des wilayas, suivies des phases régionales, avant les finales nationales.

Cette manifestation sportive vise à promouvoir la pratique du football au sein des établissements de jeunes, à élargir les espaces de compétition loyale entre les jeunes, à renforcer les valeurs de citoyenneté, d'appartenance et de travail collectif, ainsi qu'à détecter et accompagner les jeunes talents sportifs.

Le ministère a également souligné que cette compétition s'inscrit dans le cadre des programmes sportifs et éducatifs mis en œuvre par le secteur pour l'encadrement et l'accompagne-

ment des jeunes, en contribuant à la prévention des différents fléaux sociaux et à la promotion de la culture de la participation positive, du sens des responsabilités et de l'appartenance.

Dans le souci de préserver et de transmettre la mémoire nationale aux jeunes générations, les équipes participantes porteront les noms de Martyrs ou de moudjahidines, en coordination avec les directions des Moudjahidine et des Ayants droit. Une présentation de ces figures nationales sera effectuée avant le coup d'envoi de chaque rencontre afin de renforcer la connaissance de l'histoire nationale et de perpétuer les valeurs de fidélité aux sacrifices des martyrs de la Révolution.

Le ministère de la Jeunesse a affirmé que cette compétition constitue un rendez-vous national alliant les dimensions sportive, éducative et patriotique, et reflète la volonté du secteur de faire des établissements de jeunes de véritables espaces d'encadrement, de développement des capacités et de valorisation de la contribution des jeunes au service de la nation.

RS

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL MAJEUR

LA MUSIQUE CLASSIQUE ALGÉRIENNE AU CŒUR D'UNE RÉFLEXION POUR ASSURER SA TRANSMISSION

La sauvegarde, la transmission et la mise en valeur de la musique classique algérienne ont constitué le thème central d'un colloque organisé lundi à Alger, dans le cadre des préparatifs de la "Rencontre nationale sur la musique classique algérienne", annoncée pour "avant la fin de l'année en cours", ont indiqué les organisateurs.

Par Halim Dardar

Organisée au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria d'Alger, sous le haut patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, cette rencontre scientifique, imaginée et coordonnée par l'auteur, musicien et chercheur en patrimoine Abdelkader Bendamache, s'inscrit dans le programme de la 12e édition du Festival culturel national de la musique andalouse "Sanâa".

Réunissant des universitaires, des spécialistes du patrimoine, des chercheurs ainsi que des maîtres de la musique andalouse, cette rencontre avait pour ambition de poser les premiers jalons d'une stratégie nationale destinée à préserver et promouvoir le patrimoine musical algérien, ont souligné les participants.

Dans son discours inaugural, le commissaire du 12e Festival culturel national de la musique andalouse "Sanâa", Ahcène Ghida, a expliqué que les travaux engagés devaient nourrir une réflexion collective sur les dispositifs permettant de préserver cet héritage musical ancestral, d'en assurer la transmission aux jeunes généra-



tions et de concevoir des références scientifiques capables de renforcer la valorisation de cette musique savante tout en garantissant sa pérennité.

La première séance a débuté avec l'intervention de la chercheuse, musicologue et ancienne membre de l'association culturelle "El Mossiliya", Fazilet Diff, qui s'est intéressée aux fondements de la transmission du patrimoine musical en analysant les défis liés au passage d'une tradition essentiellement orale vers un patrimoine codifié.

Le docteur Mohamed Saadaoui, d'Alger, a ensuite développé une communication consacrée aux enjeux de l'enseignement de la musique et à la création d'ateliers d'apprentissage des instruments au sein des associations culturelles. Cette première partie s'est achevée avec l'intervention du maître formateur Salah Boukli Hacène, de

Tlemcen, qui a présenté un état des lieux de la terminologie spécifique à l'école musicale de cette ville.

Le deuxième panel a réuni le musicien et musicologue Mohamed Belarbi, de Blida, le docteur et maître de conférences Salim El Hassar, de Tlemcen, ainsi que le chercheur Youcef Touaïbia, d'Alger. Les échanges ont porté sur les rapports entre la musique et la science, ainsi que sur les mécanismes de conservation et d'organisation du patrimoine musical classique algérien.

À cette occasion, les intervenants ont successivement mis en avant le rôle déterminant des maîtres dans la préservation et le développement de cet héritage, les conditions nécessaires à l'élaboration d'un référentiel scientifique unifié consacré au patrimoine musical andalou, ainsi que l'intérêt de l'étude des autres noubas maghrébines dans une démarche glo-

bale de sauvegarde de la musique classique algérienne.

Le troisième panel, consacré aux défis contemporains auxquels est confronté le patrimoine de la musique classique algérienne, a été animé par le musicien et compositeur Talal Chaker Kacimi El Hassani, d'Alger, ainsi que par les chercheurs en patrimoine Hafid Mouats, de Skikda, et Mohamed Said Zerouala, de Constantine. Les débats se sont notamment focalisés sur l'analyse des évolutions des poèmes chantés, de leurs modes de transmission et des adaptations qu'ils ont connues.

Les conférenciers ont également formulé plusieurs propositions destinées à redynamiser le patrimoine musical classique algérien, en examinant les stratégies les plus appropriées pour prévenir les risques de disparition de cet héritage culturel ancestral.

Abdelkader Bendamache a rappelé que cette rencontre scientifique s'inscrivait dans le processus préparatoire de la "Rencontre nationale sur la musique classique algérienne", dont la tenue est programmée "avant la fin de l'année en cours", a-t-il précisé.

À travers cette initiative, a-t-il conclu, les organisateurs souhaitent jeter les fondements d'une réflexion nationale pérenne consacrée à la sauvegarde, à la documentation, à la transmission et à la valorisation de la musique classique algérienne, considérée comme l'une des expressions les plus emblématiques du patrimoine culturel immatériel national.

H.D

FESTIVAL NATIONAL DES JEUNES TALENTS EN ARTS LYRIQUES

LA PROMENADE DES SABLETTES ACCUEILLE LA 7^e ÉDITION

Par Malika Azeb

Dans le cadre des festivités célébrant le 64e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse, la promenade des Sablettes, située dans la commune d'Hussein Dey, accueille le 7e Festival national des jeunes talents en arts lyriques.

Ouvert dimanche soir, ce rendez-vous musical met à l'honneur de jeunes chanteurs, parmi lesquels figurent les lauréats des précédentes éditions de ce concours annuel consacré à la découverte de nouveaux talents.

Le spectacle a été animé par plusieurs artistes qui se sont succédé sur scène avec un répertoire varié, mettant en valeur la richesse du patrimoine musical algérien dans toute la diversité de ses styles et de ses genres.

Le directeur de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger, Mohamed Amine Saâd, a souligné, dans son allocution d'ouverture, que cette manifestation constitue un véritable incubateur de jeunes talents en arts lyriques.

Il a précisé que cette 7e édition réunit 63 jeunes artistes issus de 36 wilayas, en compétition pour décrocher les trois premières places de ce concours annuel.

Relevant l'importance de cette manifestation dans la promotion du patrimoine musical algérien et la révélation de nouveaux talents, le même responsable a indiqué que le festival propose également un programme de formation destiné aux participants, en plus des prestations organisées dans les espaces publics et les salles de spectacles de la capitale.

Accompagnés sur scène par un orchestre dirigé par Mohamed Mehanak, huit jeunes lauréats des précédentes éditions ont interprété, à tour de rôle, plusieurs chansons, principalement des

reprises exécutées dans différents styles et rythmes, illustrant ainsi la diversité et la richesse de l'héritage musical algérien.

Lors de cette soirée inaugurale, la jeune chanteuse Fani Talbi a brillamment repris la chanson « Ayema Sber ur tsru », chef-d'œuvre de l'artiste et moudjahid Farid Ali (1919-1981), qui dénonce le colonialisme français.

De son côté, Idir Gourari a interprété plusieurs titres du répertoire algérien, notamment « Chehilet Laayani », « Djazair Machaa'alah » et « Wahran El Bahia », avant de céder la scène au jeune Ramy Aït Belkacem, qui a interprété « Houbek Riwaya ».

Revisitant l'Ahellil, genre poétique et musical emblématique du Gourara, dans le sud-ouest algérien, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco, Houda Ghounoumat a interprété avec succès « Goumari », conquérant le public.

De son côté, la jeune Meriem Akouchi a brillamment interprété la chanson « Thamurth-ïw Thamurth idhourar » de l'artiste et moudjahid Akli Yahyatène, l'un des piliers et doyens de la chanson algérienne d'expression kabyle.

Le Festival national des jeunes talents en arts lyriques, qui se poursuit jusqu'au 15 juillet, est organisé par la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger. Il comprend les prestations des jeunes candidats devant un jury de professionnels, qui désignera les lauréats lors de la cérémonie de clôture prévue à Alger.

Le festival a pour objectif de détecter, former et promouvoir les jeunes talents, en mettant l'accent sur la qualité, la diversité musicale ainsi que l'ouverture aux différentes formes lyriques et classiques algériennes.

M.A

ARCHÉOLOGIE

DÉCOUVERTE DE FRAGMENTS DE PLÂTRE DÉCORÉ ET DE CARREAUX DE ZELLIGE À TLEMCCEN

Des fouilles archéologiques menées sur le site de "Dar El-Imam", situé dans la commune de Honaine (wilaya de Tlemcen), ont permis la découverte de fragments de plâtre décoré ainsi que de carreaux de zellige, a indiqué lundi la responsable scientifique des fouilles, Sabrina Dahmani.

Chercheuse au département d'archéologie de l'Université Aboubekr-Belkaid de Tlemcen, Dr. Dahmani a déclaré à l'APS que les fouilles menées du 14 au 28 juin dernier, ont permis de mettre au jour des fragments de plâtre ornés de motifs végétaux, épigraphiques et géométriques, ainsi que des carreaux de zellige de formes carrées, triangulaires et rectangulaires.

Elle a précisé que "les résultats préliminaires de cette campagne de fouilles feront l'objet d'études et d'analyses dans le cadre de travaux académiques au cours des prochains mois, afin d'établir une datation relative du site à partir des objets découverts et des vestiges architecturaux mis au jour".

La chercheuse a également souligné que les premiers résultats mettent en évidence la nécessité de clôturer ce site archéologique afin d'assurer sa protection et d'y poursuivre les recherches scientifiques. Elle a insisté sur l'importance de renforcer la coopération entre les différentes institutions concernées en vue d'étudier et de valoriser le patrimoine archéologique de "Dar El-Imam", où les fouilles ont révélé plusieurs éléments architecturaux. Selon elle, ce site compte parmi les plus importants témoins historiques et archéologiques de la région de Tlemcen.

La Dr. Dahmani a ajouté que cette campagne de fouilles a également servi de chantier-école au profit d'une vingtaine d'étudiants en archéologie de l'Institut national d'archéologie d'Alger ainsi que des universités de Constantine et de Sétif.

Par ailleurs, elle a indiqué que cette opération s'est distinguée par le recours aux techniques les plus récentes de relevé et de documentation numérique des sites archéologiques, notamment à travers l'utilisation de systèmes de balayage laser aérien et de scanners laser terrestres tridimensionnels. Ces technologies permettent d'assurer une documentation d'une grande précision des vestiges et des différentes étapes de la fouille, tout en facilitant la réalisation de modèles numériques tridimensionnels (3D) du site, a-t-elle expliqué.

Le site de "Dar El-Imam" à Honaine figure parmi les principaux sites historiques et archéologiques de la façade littorale de la wilaya de Tlemcen. Son exploration contribue à enrichir les connaissances sur le patrimoine architectural de la période islamique et à renforcer les efforts de protection, de conservation et de valorisation de ce patrimoine culturel, a-t-on souligné.

R.C

LA FRANÇAÏFRIQUE UN CONCEPT TEINTÉ DE RACISME ET DE MÉPRIS

(1/5)

Souvent attribuée à tort au premier président ivoirien, Félix-Houphouët Boigny, la paternité du mot-valise Français, tel qu'on le connaît de nos jours, revient bel et bien à Jean Piot, rédacteur en chef de L'Aurore.

Par Bosse Ndoye
In mondialisation.ca,
03 juillet 2026

Ce journaliste l'a employé pour la première fois dans un article paru à la une de ce quotidien à la date symbolique du 15 août 1945, jour de la capitulation du Japon. Déjà, à cette époque-là, il pensait que Paris devrait maintenir ses relations avec ses colonies africaines – lesquelles, jugeait-il, étaient légitimement animées par un désir d'autonomie – dans une communauté, une sorte de Commonwealth à la française, pour préserver son rang au niveau international, afin de mieux peser dans le nouveau monde incertain, qui se dessinait au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Objet de nombreux fantasmes et de toutes sortes de spéculations, l'évocation du mot Français, c'est du colonialisme, la dernière expédition coloniale. Pour nombre d'Africains, l'évocation du mot Français réveille les souvenirs des multiples interventions de mercenaires – tels que Bob Denard et Paul Barril – dans divers pays africains dans le but de provoquer ou d'appuyer une sécession, de soutenir un régime allié docile, dont le pouvoir est menacé, ou de déposer un autre, souverainiste et gênant.

Elle renvoie aussi à des personnages tels que Jacques Foccart, le général de Gaulle, Maurice Delaunay, Pierre Messmer, Bob Denard, Maurice Robert, René Journiac, François Mitterrand, Valéry Giscard d'Estaing, Pierre Guillaumat... dont les noms lui étaient indissociables lorsqu'elle se trouvait à son acmé et n'hésitait à se montrer à visage découvert, dans sa version la plus crue.

Elle fait aussi penser à la présence continue de militaires français sur le sol africain, et partant aux nombreuses interventions qu'ils y ont menées dans différents territoires depuis des décennies, au franc CFA et aux vives controverses et protestations dont il fait l'objet dans beaucoup de pays qui l'utilisent encore en tant que monnaie nationale et aux sabotages économiques subversifs, comme l'opération Persil en Guinée Conakry, après son accession à l'indépendance et sa sortie de la zone CFA.

MORT DE DIRIGEANTS NATIONALISTES

Dans l'esprit de nombre d'Africains, l'évocation du mot Français fait ressurgir les souvenirs des circonstances nébuleuses entourant la mort de dirigeants nationalistes, tels que Sylvanus Olympio, Thomas Sankara, Barthélémy Boganda, Ruben Um Nyobé, pour ne citer que ceux-là. Elle exhume également l'histoire de coups d'État aussi ubuesques que spectaculaires comme le fut l'opération Barracuda, dont Alexandre de Marenches, ancien patron des services secrets français, le SDECE (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage), dit que: «C'est un modèle à enseigner dans toutes les écoles de guerre spéciales.»

Cette opération fut si inédite dans un pays dit indépendant que même l'emblème de la Français, Jacques Foccart, a reconnu son caractère colonial: «On m'a reproché

Quand on parle de la Français, on pense généralement au franc CFA, aux bases militaires, aux multiples interventions de l'armée tricolore sur le sol africain et aux accords de coopération léonins signés par Paris avec quelques-unes de ses anciennes colonies au moment des indépendances. Mais dans cet essai, l'auteur aborde entre autres sujets deux de ses facettes, souvent oubliées: le racisme et le mépris. Très bien ancrés dans l'esprit d'une bonne partie de l'élite politique hexagonale, quand il s'agit de l'Afrique subsaharienne, ceux-ci plongent leurs racines dans le passé esclavagiste et colonialiste de la France. Dans un travail minutieux, argumenté et très bien documenté, de Charles de Gaulle à Emmanuel Macron, en passant par François Mitterrand, Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, l'auteur rappelle quelques-uns des discours de ces derniers pour mieux les mettre en face devant leurs contradictions. Il fait aussi une analyse dynamique des relations Françaises, des indépendances à nos jours, en donnant des exemples concrets et très récents. Un livre riche, percutant et brûlant d'actualité.

Bosse Ndoye est diplômé en anglais à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal), en administration publique à l'Université Paris XII, en droit public et privé des collectivités territoriales à l'Université d'Evry Val d'Essonne (France). En plus des nombreux textes, qu'il a publiés sur divers sujets, il est l'auteur de cinq livres dont cet essai.



mon néo-colonialisme, mais Barracuda ce n'est pas du néo-colonialisme, c'est du colonialisme, la dernière expédition coloniale.»

Elle fait aussi penser au trucage d'élections présidentielles au profit de candidats pro-français déjà installés au pouvoir ou à sa conquête, de même qu'aux grands scandales financiers comme l'affaire Elf et aux mystérieux transferts de mallettes de billets de banque entre l'Hexagone et certaines capitales africaines pour le financement occulte de plusieurs partis politiques en France. Les périphrases dont se sert par extrapolation Christine Deviers-Joncourt – l'ex-maîtresse de l'ancien ministre français des Affaires étrangères, Roland Dumas – pour désigner le continent noir en disent long sur ces circuits financiers: «un paradis du liquide, la tirelire de la Cinquième République.»

COMME UN ICEBERG

Sans doute est-ce pour tout cela – et pour bien d'autres affaires, qui ne peuvent pas toutes être énumérées tant elles sont nombreuses – que François-Xavier Verschave, l'ancien président de l'association Survie, dans son œuvre au titre pour le moins évocateur: De la Français à la Mafiafrique, décrit cette relation persistante, que d'aucuns déclarent pourtant souvent révolue, anachronique, voire morte, en ces termes peu reluisants: «La Français, c'est comme un iceberg. Vous avez la face du dessus, la partie émergée de l'iceberg: la France meilleure amie de l'Afrique, patrie des droits de l'homme, etc. Et puis, ensuite, vous avez 90% de la relation qui est immergée: l'ensemble des mécanismes de maintien de la domination française en Afrique avec des alliés africains.» bDans cette longue relation asymétrique sans cesse actualisée, bien qu'il existe souvent des intérêts personnels et partisans à défendre au

niveau français, les principales ambitions du côté de Paris restent les mêmes pour une bonne partie de l'élite politique, et ce, quelle que soit l'idéologie dominante parmi ceux qui tiennent les rênes du pays. Il s'est souvent agi de marquer une présence militaire sur le continent africain, d'accéder facilement aux si convoitées ressources naturelles et minières stratégiques dont regorge son sous-sol et d'y garder précieusement moult avantages, préemptions et prérogatives de toutes sortes dans bon nombre de pays.

L'Hexagone s'est mis à jouir pendant des décennies de privilèges sur les plans économique, financier, politique, géostratégique, le but étant de préserver une certaine puissance et de gonfler une influence tricolore dans le monde.

Dans cette optique, l'ancienne métropole doit s'appuyer sur des groupes de dirigeants autoritaires locaux, qu'elle a souvent aidés à accéder au pouvoir dans leurs pays et/ou à s'y maintenir par tous les moyens. Plus préoccupés par la protection de leurs intérêts personnels et partisans, ces derniers, prêts à tout pour rester à vie à la tête de leurs États, pillent les richesses de leurs pays, qu'ils dirigent généralement d'une main de fer.

Au grand dam de la grande majorité de leurs compatriotes, qui sont maintenus dans la misère par la force avec la complicité de l'ancienne puissance coloniale dans la plupart des cas, et parfois de celle d'autres puissances occidentales. C'est pourquoi, il convient de bien préciser que la Français ne concerne qu'une partie des élites française et africaine, comme il a été bien rappelé dans cet extrait du bien nommé «L'Empire qui ne veut pas mourir: Une histoire de la Français, où elle est résumée et décrite comme étant: «Un système de domination fondé sur une alliance stratégique et asymétrique entre une partie des élites françaises et une partie de leurs homologues africains...»

Dès lors, comme dans la plupart des rapports de domination, les dominants, mus par un sentiment de supériorité, n'hésitent pas à adopter une attitude singulière envers les dominés. L'objectif étant de mieux asseoir

Bosse NDOYE

LA FRANÇAÏFRIQUE DES PROPOS RACISTES AUX POSTURES ET GESTES MÉPRISANTS

PRÉFACE DE SAÏD BOUAMAMA

leur ascendance sur eux, d'annihiler tout sentiment de révolte de leur part et surtout de marquer leur territoire, afin de freiner les ardeurs des potentiels concurrents, qui seraient tentés de les supplanter et/ou d'entretenir des relations avec les dominés pour moult raisons.

Dans le cas de la Français, depuis la vague d'indépendances, au début des années 60, jusqu'à nos jours, outre les nombreuses et différentes stratégies que la France n'a eu de cesse de mettre œuvre et d'actualiser pour pérenniser sa domination sur plusieurs de ses ex-colonies sur le continent, les dirigeants de l'ancienne métropole, notamment ceux se trouvant au sommet de l'État, n'ont pas manqué, à maintes occasions durant leur carrière politique, de se comporter de manière singulière lorsqu'il s'est agi du continent noir en général et de leurs homologues africains au Sud du Sahara en particulier.

Nombre d'entre eux, sinon tous, ont tenu des postures et des propos racistes envers ces derniers, leurs pays, leurs peuples ou leurs cultures.

Toutefois, par pur calcul politique et par duplicité, et surtout par soucis de présenter une bonne image auprès de leurs détracteurs dans le monde, qui ne cessent d'accuser la France de continuer encore et toujours d'entretenir des relations néocoloniales avec quelques-unes de ses anciennes colonies africaines, quand les circonstances et les besoins l'exigent, il leur arrive quelquefois de revendiquer urbi et orbi tout le «respect et l'amour» qu'ils vouent aux chefs d'État de ces pays-là.

Par conséquent, ils entretiennent avec ces derniers des relations pour le moins ambiguës.

C'est certainement ce qui explique qu'ils les traitent tantôt en «frères et partenaires», tantôt en «sujets et obligés» – pour reprendre autrement le titre de l'une des œuvres de Jean-Pierre Dozon, où il parle grandement de ce qu'il appelle «l'État franco-africain».

B.N (À SUIVRE...)

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LA TEMPÉRATURE DU CORPS HUMAIN EST DE 37,5°. MAIS POURQUOI ?

-Le corps humain est réglé sur une température de 37,5° qu'il fasse chaud ou froid à l'extérieur et elle ne change pratiquement jamais. Il s'avère que le secret de cette thermorégulation se trouve au niveau de notre cerveau !

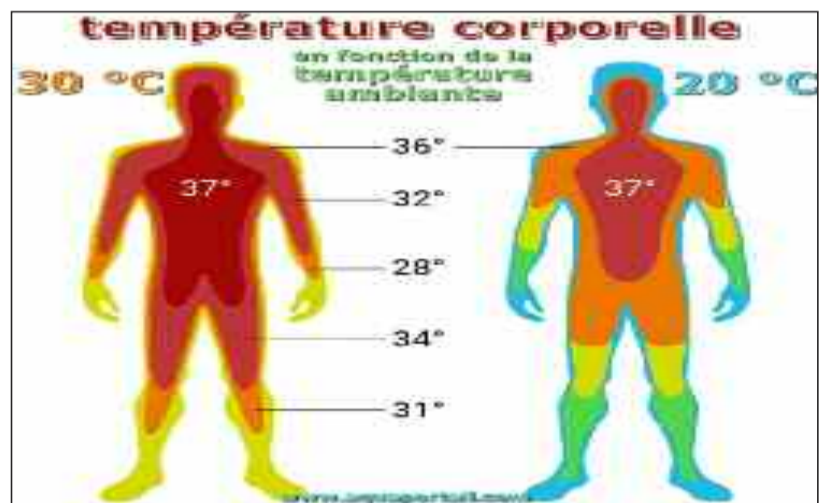
Ce secret réside dans une partie du cerveau nommée l'hypothalamus, une glande à peine de la taille d'une noix. Cette dernière assume un rôle de thermostat, et ce peu importe la température ambiante.

En effet, lorsqu'il fait très chaud, cette glande oblige les vaisseaux sanguins à se dilater, ce qui va faire en sorte que notre peau transpire. Cela permet à notre corps de se rafraîchir et d'évacuer l'excédant de chaleur. En revanche, lorsque les températures sont froides, les messages envoyés sont à destination des muscles qui se contractent afin de produire de la chaleur et voués à faire se dresser nos poils qui représentent alors une barrière au froid. 37,5° est donc une bonne température, idéale afin d'assurer

un fonctionnement optimal de nos cellules, le terme exact pour désigner ce processus étant « compromis biochimique ». Ses variations sont donc plutôt rares : le moment de la journée où celle-ci est la plus basse est le matin au réveil et lorsque les 37,5° sont dépassés, la fièvre commence. Celle-ci représente une alerte indiquant que le corps se défend contre une infection. La température peut monter jusqu'à 43°, mais rarement au-delà. En 1980, un Américain nommé Willie Jones avait tout de même survécu à une température de 46,5° !

Le seuil le plus bas que la température corporelle peut atteindre en s'avérant dangereuse se trouve à partir de 28° et jusqu'à 24°. On parle alors d'hypothermie sévère. Cela représente 1 % du nombre de décès attribuables au froid dans les pays tempérés.

Les animaux — surtout ceux à sang froid — ont un fonctionnement différent du nôtre et donc une température qui diffère également. Par



exemple, les ectothermes (serpents et lézards) ont une température qui peut aller jusqu'à plus ou moins 20°. Pour les mammifères, des différences sont également notables : les chiens ont une température corporelle située entre 38,5° et 39°, tandis que les oiseaux sont plutôt

situés entre 40° et 42°, mais la mésange bat des records avec ses 44°.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook le 6 juillet 2026

LE CODEX LEICESTER

L'un des livres les plus chers au monde aujourd'hui est le Codex Leicester, écrit par le grand Léonard de Vinci. Le livre vaut des millions de dollars.

En novembre 1994, Bill Gates a payé plus de trente millions de dollars pour son achat, et il est actuellement le propriétaire actuel du livre.

Le livre se compose de 36 feuilles et seulement 72 pages.

Voici maintenant les questions : qu'est-ce qui fait que le livre vaut tant ?

Le livre consiste-t-il en un secret caché connu seulement de quelques individus ?

Si ce n'est qu'un livre ordinaire, pourquoi un personnage puissant paierait-il autant ?

Le livre doit être important.

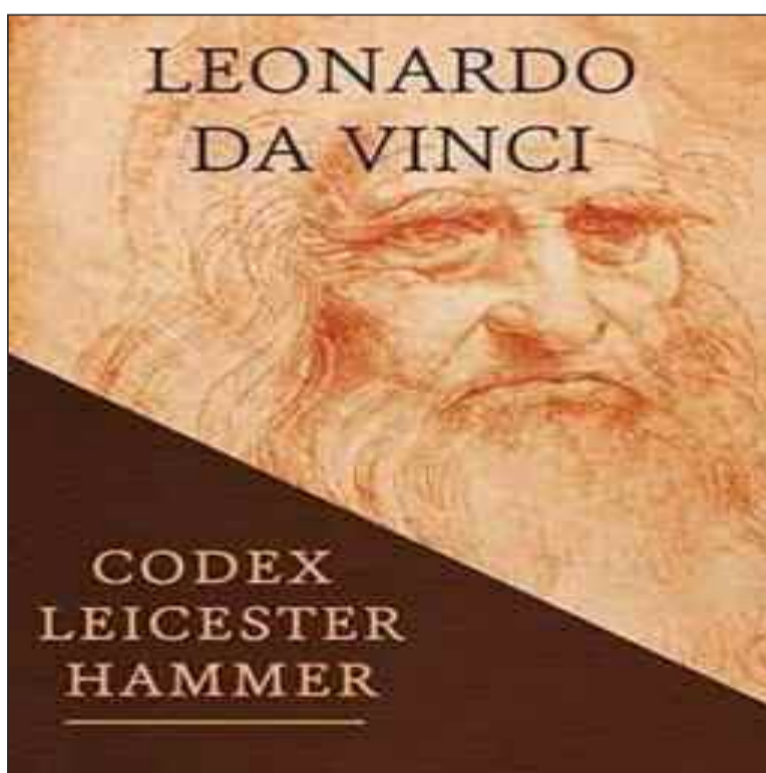
COMPRENDRE: les personnes puissantes du monde entier apprécient tellement la connaissance. Ils ne sont peut-être pas propriétaires des connaissances, mais ils sont prêts à payer pour cela et à faire en sorte que ces connaissances deviennent les leurs.

Ils s'attribuent le mérite de tout travail créatif. Je n'arrête pas de dire que l'avenir appartient à ceux qui ont le big data en leur possession.

REMARQUE: Si seulement vous savez à quel point les puissants sont si égoïstes avec les données de travail, alors vous saurez l'importance d'acquérir des connaissances.

Même un individu moyen est égoïste avec cela, de nos jours, il est toujours difficile de voir les gens vous soumettre une formule de travail.

Les gens veulent manger seuls pour pouvoir être au-dessus. Ce ne sont que quelques per-



sonnes sélectionnées qui sont désintéressées lorsqu'il s'agit de montrer aux gens un itinéraire de travail.

Par conséquent, recherchez des connaissances, cherchez à en savoir plus, acquérez des compétences, lisez davantage et posez des questions.

Le moyen le plus simple de rester sur cette piste est de lire. Les gens les plus puissants lisent beaucoup, ils ne vous le diront peut-être pas. Mais ils le font.

Ils investissent tellement dans les livres.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook le 5 juillet 2026

"EL HAMDOLILEH MABQACH STIÏMAR FI BLADNA"

En plus de l'hymne national et des chansons patriotiques, "El hamdoulileh mabqach stiïmar fi bladna" s'était imposée comme un hymne populaire du recouvrement de la souveraineté nationale, écrite et interprétée par le maître du chaâbi, Hadj M'hamed El Anka (1907-1978), une chanson cheillée aux célébrations de cette date historique très chère aux cœurs des Algériens, célèbre elle aussi ses 63 ans.

Depuis son enregistrement sous forme de clip en 1963, cette chanson revient chaque année sur les petits écrans des Algériens, magistralement interprétée par le père fondateur du chaâbi, comme un hommage à ceux qui ont donné leurs vies pour une Algérie libre et indépendante, et un gage de bonne augure et de prospérité pour l'Algérie de tous les futurs.

Hadj El Anka, avait alors écrit et composé cette fameuse chanson pour la jouer la première fois le 3 juillet 1962, devant un groupe d'amis dans une placette près de la Casbah d'Alger, alors que le pays attendait la proclamation de l'indépendance sur des charbons ardents. Le 31 octobre de la même année une cérémonie de célébration de l'indépendance est organisée à la salle Atlas (ex-Majestic) à Alger en présence du premier président de la République Algérienne, Ahmed Ben Bella, et de nombreux invités de marque dont la figure révolutionnaire Ernesto Che Guevara.

Le programme de cette cérémonie comptait, entre autres, une prestation de la chanteuse tunisienne Safia Chamia (1932-2004), une représentation de la pièce de théâtre "132 ans" du regretté Ould Abderrahmane Kaki (1934-1995) et le tant attendu M'hamed El Anka et son hymne à l'indépendance et à la liberté.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook le 5 juillet 2026





Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:46	12:53	16:44	20:14	21:53

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

M. KHELFANE SALUE LA TRANSPARENCE ET L'INTÉGRITÉ DU SCRUTIN

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane, a salué, lundi, la transparence et l'intégrité qui ont marqué les élections législatives du 2 juillet, estimant que le taux de participation enregistré doit inciter les partis politiques et la société civile à redoubler d'efforts pour gagner la confiance des électeurs.

Animant une conférence de presse au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, consacrée à l'annonce des résultats provisoires des élections des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Khelfane a précisé que le taux de participation qui s'est établi à 21,24 % à l'intérieur du pays et à 10,75 % pour les membres de la communauté nationale établie à l'étranger, est un "taux réel", saluant "la transparence et l'intégrité de l'opération électorale".

Il a, dans ce cadre, exprimé le souhait que ces résultats servent de "leçon aux partis politiques et aux acteurs de la société civile en vue de consentir davantage d'efforts à travers une préparation en amont de l'opération électorale pour gagner la confiance du corps électoral et le convaincre de la nécessité de participer au scrutin".

M. Khelfane a aussi expliqué que la loi "n'oblige pas" le citoyen à voter. Selon lui,



"l'électeur doit être convaincu par le discours politique et par le travail à la base qui prélude à l'obtention des résultats attendus par tous".

Evoquant la gestion de l'opération électorale par l'ANIE, M. Khelfane a indiqué que "celle-ci s'est tenue à l'équidistance de l'ensemble des

participants", rappelant que les élections législatives du 2 juillet constituent la neuvième échéance nationale dont l'organisation a été supervisée par l'Autorité. Cette expérience lui a permis, a-t-il ajouté, de "cumuler un important capital pour corriger les lacunes et veiller à maintenir les canaux de communication ouverts, tant au niveau central que local, ainsi qu'auprès de la communauté nationale établie à l'étranger".

M. Khelfane a également souligné que ces législatives reposaient sur "les critères de transparence, d'intégrité, de neutralité et d'équité, en application des lois de la République", tout en veillant à laisser les portes ouvertes aux observateurs représentant les partis politiques au sein des centres et des bureaux de vote, afin de "garantir l'inviolabilité et la crédibilité des résultats".

RA

COOPÉRATION ENTRE LES COURS ET CONSEILS CONSTITUTIONNELS

LA COUR CONSTITUTIONNELLE PARTICIPE EN ALLEMAGNE À UNE VISITE D'ÉTUDE

La membre de la Cour constitutionnelle, Mme Ouardia Naït Kaci, participe à une visite d'étude de haut niveau destinée aux présidents et membres des cours et conseils constitutionnels de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), organisée en République fédérale d'Allemagne, indique lundi un communiqué de la Cour constitutionnelle.

Cette visite d'étude, qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les cours et conseils constitutionnels, ainsi que de l'échange d'expertises et d'expériences comparées en matière de justice constitutionnelle, précise la même source.

"Elle vise à promouvoir le dialogue institutionnel et les pratiques de la justice constitutionnelle, à consacrer les principes de la suprématie de la Constitution, de l'Etat de droit et de la protection des droits et libertés", selon le communiqué.

Le programme comprend plusieurs

"étapes de haut niveau destinées à approfondir le dialogue et à favoriser les échanges avec les principaux acteurs de la justice constitutionnelle". Il prévoit notamment "des visites à la Cour constitutionnelle fédérale allemande et à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg (France), ainsi que plusieurs rencontres avec des responsables du gouvernement fédéral allemand, des membres du Parlement allemand (Bundestag), des juges de la Cour constitutionnelle fédérale et des représentants de la Cour constitutionnelle de Berlin". Le programme comprend également des rencontres avec une élite d'académiciens, des experts en droit, ainsi que des représentants d'associations de magistrats et d'avocats, afin de "renforcer la coopération, de favoriser les échanges d'expériences et de consolider les cadres du partenariat institutionnel", conclut le communiqué. (APS)

RA



VENEZUELA

LE BILAN DU DOUBLE SÉISME MONTE À 3.535 MORTS

Le bilan du double séisme du 24 juin au Venezuela a été revu à la hausse et s'élève désormais à 3.535 morts, selon un communiqué diffusé lundi par le gouvernement.

"Bilan officiel du 6 juillet : 3.535 morts, 16.740 blessés", selon le communiqué. S'agissant des disparus, les Nations unies estiment que leur nombre pourrait atteindre 50.000.

Le précédent bilan, daté de dimanche, était de 3.342 morts.

Plus de 17.000 per-

sonnes sont sans logement et 856 bâtiments sont sinistrés, a souligné le gouvernement. De nombreux sinistrés vivent dans les rues ou réfugiés dans des parcs.

L'espoir de retrouver des survivants est infime et les équipes de secours internationales commencent à quitter le Venezuela.

De magnitude 7,2 et 7,5, les deux séismes se sont produits à 39 secondes d'intervalle et ont principalement touché le nord du Venezuela.

RI

70^E ANNIVERSAIRE DU CONGRÈS DE LA SOUMMAM

UN COLLOQUE INTERNATIONAL LES 19 ET 20 AOÛT À BEJAÏA

La wilaya de Bejaïa abritera, les 19 et 20 août prochains, un Colloque international à l'occasion du 70e anniversaire du Congrès de la Soummam (20 août 1956), indique lundi un communiqué des services de la wilaya.

Cette rencontre est organisée par le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), en coordination avec la wilaya de Bejaïa, dans le cadre de la préservation de la mémoire nationale. Elle mettra en lumière le Congrès de la Soummam en tant qu'étape décisive dans l'histoire de la Révolution

de libération nationale, selon la même source.

Le Colloque comprendra des conférences animées par des chercheurs, historiens et universitaires algériens et étrangers, portant sur le rôle du Congrès de la Soummam dans le parcours de la lutte de libération nationale.

Il vise à préserver le patrimoine historique, à promouvoir la recherche consacrée aux différentes étapes de la Guerre de libération nationale et à renforcer les valeurs de patriotisme et d'appartenance nationale auprès des jeunes générations, ajoute le commu-

niqué.

Dans le cadre des préparatifs de cet événement académique, le wali de Bejaïa, Kamel-Eddine Kerbouche, a reçu lundi le Secrétaire général du HCA, Si El-Hachemi Assad, qui a souligné l'importance de ce type de rencontres scientifiques en tant qu'espace de dialogue académique et de valorisation du patrimoine historique et culturel lié à la résistance, par fidélité au legs des chouhada.

RA